



MONTRÉAL | MERCREDI 16 JANVIER 2002 | LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE | 118^e ANNÉE > NO 85 > 72 PAGES > 6 CAHIERS | 65 ¢ TAXES EN SUS | EST ET NORD-OUEST DU QUÉBEC > HULL-OTTAWA > 70¢ | FLORIDE 1,75 \$ U.S.

Recentrage stratégique

> Manley promu au poste de vice-premier ministre > Cauchon et Coderre prennent du galon

Un habile coup de balai



LYSIANE GAGNON

Il n'est pas inutile de se demander si ce remaniement — de loin le plus audacieux de Jean Chrétien depuis son arrivée au pouvoir — annonce ou non le départ prochain du premier ministre. Lui-même, sans doute, ne le sait pas vraiment.

Tout dépendra de ce que lui diront les sondages, ses médecins et son épouse. Or, il a encore un an pour laisser planer le suspense, puisque ce n'est qu'en février 2003 que le PLC devra tenir un vote de confiance. Et même alors, M. Chrétien pourrait solliciter un vote de confiance, qu'il remporterait probablement, et réserver à plus tard sa décision de se retirer ou de solliciter un quatrième mandat.

Ce qui, bien sûr, n'empêchera pas la course à la direction de continuer en coulisse... et M. Chrétien de tout faire pour nuire à son rival de toujours. Paul Martin reste de loin le premier, mais le temps joue contre lui, et les nouvelles responsabilités de John Manley, qui maintenant ne cache plus ses ambitions, lui donneront l'occasion d'accroître sa visibilité. Allan Rock, qui passe de la Santé à l'Industrie, et dont les appuis sont pour l'instant limités à la gauche du parti, aura quant à lui l'occasion de se faire connaître dans les milieux d'affaires... et d'y recueillir des fonds pour financer sa campagne.

Voir HABILE en A2

La vraie vie, l'éditorial d'André Pratte en A14



Photo PC

Le premier ministre Jean Chrétien affichait une mine réjouie hier matin avant d'annoncer le remaniement de son cabinet qui, de son propre aveu, est le plus important qu'il a effectué depuis son arrivée au pouvoir.

ANDRÉ NOËL

LES DERNIÈRES heures de la vie politique d'Alfonso Gagliano ont été particulièrement pénibles, ont confié des proches à *La Presse*.

Le premier ministre Jean Chrétien l'a convoqué à sa résidence du 24 Sussex Drive, à Ottawa, lundi matin, et lui a annoncé qu'il n'y

Gagliano anéanti

avait plus de place pour lui au cabinet. M. Chrétien lui a offert le poste d'ambassadeur au Danemark, une bien maigre consolation. Lorsqu'il a quitté la résidence du premier ministre, M. Gagliano était « à terre, déprimé... très affecté pour utiliser un terme moins dur », nous a-t-on indiqué. Il ne s'attendait pas du tout à ce que le premier ministre le laisse tomber, en pleine contro-

verse. M. Chrétien et Gagliano étaient tous les deux en Floride, la semaine dernière, lorsque le *Globe and Mail* a publié une entrevue dévastatrice avec l'ancien président de la Société immobilière du Canada, Jon Grant. M. Grant, actuel

Voir RECENTRAGE en A2

cyberpresse.ca Retrouvez nos textes et analyses ainsi que des portraits des nouveaux ministres à : www.cyberpresse.ca/cabinet

Voir GAGLIANO en A2

Ashcroft réclame la prison à vie contre le taliban américain John Walker Lindh



Photo AFP

Cette photographie du taliban américain John Walker Lindh a été reproduite à partir de d'une bande vidéo prise peu de temps après l'arrestation de ce dernier en Afghanistan.

d'après AFP et AP

WASHINGTON — Un jeune Américain, rattaché aux talibans et fait prisonnier en Afghanistan, a été formellement accusé hier de complot contre son pays et risque la prison à vie.

D'autre part, les pays donateurs se sont réunis d'urgence hier à Kaboul pour sauver le gouvernement intérimaire afghan de la banqueroute, et les États-Unis ont décidé de débloquer 221 millions US de la Banque centrale afghane gelés depuis 1999.

Alors que dans l'Est, l'armée américaine poursuivait ses opérations de « nettoyage », Oussama ben Laden, le chef du réseau Al-Qaeda, demeurait toujours introuvable. La CIA a démenti hier une information de la chaîne de télévision ABC affirmant que le responsable des attentats du 11 septembre

avait réussi à fuir par la mer via le Pakistan vers une destination inconnue.

Washington va poursuivre le « taliban américain » John Walker Lindh, arrêté en Afghanistan, pour conspiration visant à tuer des citoyens des États-Unis et requerra la prison à perpétuité, a annoncé hier le ministre de la Justice John Ashcroft.

Walker Lindh sera jugé devant un tribunal pénal de district en Virginie et non pas devant une cour martiale; il devrait ainsi échapper à la peine capitale. Il sera aussi poursuivi pour avoir apporté son soutien à des organisations terroristes et pour avoir eu des relations illégales avec le régime taliban.

M. Ashcroft a recommandé une peine de prison à perpétuité, tout en ne rejetant pas la

Voir TALIBAN en A13

AUJOURD'HUI DANS LA PRESSE

Actuel	cahier B	Horoscope	E6
Arts et Spectacles	cahier C	La Presse Affaires	cahier D
- horaire spectacles	C6	Loteries	A2, A10
- horaire télévision	C2	Monde	A10, A12, A13
Bandes dessinées	B6	Mots croisés	B6, S10
Bridge	E8	Mot mystère	B6
Carrières et professions	D6, D7	Petites annonces	
		- immobilier	E3, E4
Décès	E6, E7	- marchandises	E4
Feuilleton	B6	- emplois	E4, E5
Éditorial	A14	- automobile	E5, E6
Êtes-vous observateur	E3	- affaires	D2
Forum	A15		

MÉTÉO Voir page S16
Ciel variable
Maximum -7, minimum -12

6 21924 98765 1

1
3
4
6

Canada AIR CHARTER
Vols directs de Montréal
• Lisbonne • Madrid • Reykjavik
• Copenhague • Tunis • Rome • Kingston
• Haïti • Martinique • Dakar • Abidjan

Plus de 1000 combinaisons tarifaires pour chaque destination. Cherchez et partez gagnant. Brochure disponible chez votre agent de voyages. Profitez dès maintenant du Réservez tôt et épargnez Consultez votre agent de voyages

DU NOUVEAU Boston
(Vol aller-retour)
190\$

Spéciaux Chaleur de janvier
Varadero 698 \$ Montego Bay 998 \$ Puerto Vallarta 778 \$
Guardalavaca 798 \$ Santo Domingo 898 \$ Riviera Maya 1067 \$
Cienfuegos 598 \$ Puerto Plata 898 \$ Nicaragua 898 \$
Cayo Guillermo 798 \$ Punta Cana 998 \$ Panama 997 \$
Iztapa 998 \$

Carnival Présentation audio-visuelle sur toutes les Croisières Carnival le 23 janvier 2002 à 19 h, veuillez réserver.

multi-voyages
la MEGA agence
(514) 858-0011 • 1 888 302-6221
jaibesoindevacances.com
Ouvert le dimanche jusqu'à 20 h

1 > DEMAIN DANS LA PRESSE



La cuisine portugaise

Comme bien d'autres Montréalais, Ricardo Larrivé apprécie les arômes portugais qui flottent dans la ville. Cette cuisine familiale par excellence est bien connue des résidents du Plateau, mais un peu moins du reste de la métropole. Pour de bonnes adresses et des recettes portugaises, soyez au rendez-vous de Ricardo.

À lire demain dans le cahier *Actuel*

2 > AUJOURD'HUI SUR CYBERPRESSE



> Les tensions Inde-Pakistan: notre dossier complet cyberpresse.ca/monde

> Québec en guerre contre les motards cyberpresse.ca/actualités

> Les favoris des 59^e Golden Globes cyberpresse.ca/arts

3 > À VENIR CETTE SEMAINE



> Ski alpin

Notre envoyé spécial à la descente masculine de Kitzbuehl, demain dans le cahier Sports.



> Photo

Un rallye photographique de six jours à Montréal, demain dans le cahier Arts et Spectacles.



> Hockey

Compte rendu et analyse du match Capitals-Canadien, demain dans le cahier Actuel.

LOTERIES | LA QUOTIDIENNE > À trois chiffres : **4-5-0** > À quatre chiffres : **0-1-2-2**

SUITES DE LA UNE

RECENTRAGE

Suite de la page A1

m'avait demandé au mois de septembre ou août d'être relevé de ses fonctions éventuellement. On avait discuté qu'il voulait aller servir le Canada à l'étranger. Je trouvais qu'il était un homme compétent pour le faire. Évidemment, quand vous dirigez des ministères importants comme celui qu'il avait, il y a toujours des problèmes et on les règle, les problèmes. Il les a toujours bien réglés », a ajouté M. Chrétien.

Le premier ministre, qui a dit vouloir diriger son nouveau cabinet « au cours des années à venir », a fait valoir que le départ inattendu de Brian Tobin, l'ancien ministre de l'Industrie qui a remis sa démission lundi, a précipité les choses. « Si j'avais effectué un petit remaniement, M. Gagliano serait resté en poste. Il avait toujours ma confiance. Je lui ai dit qu'il serait préférable de partir maintenant parce que je voulais faire un important remaniement. Je ne voulais pas le faire en deux étapes », a expliqué le premier ministre.

M. Chrétien a soutenu que M. Gagliano avait joué son rôle de député en aidant un ami, Tony Mignacca, à obtenir un emploi à la SCI et a accusé les médias d'avoir cherché à avoir la tête d'un de ses « meilleurs amis ». « C'est un grand gentleman. Ceux qui prétendent qu'il se battait hier soir (pour conserver son poste), il ne se battait pas. C'est la personne qui a démontré le plus de grâce dans des circonstances difficiles. » La semaine dernière, en plein cœur de la tourmente qui l'a finalement emporté, M. Gagliano, qui était aussi lieutenant politique de M. Chrétien au Québec, avait affirmé son désir de poursuivre sa carrière politique à Ottawa.

Quoi qu'il en soit, M. Chrétien semble vouloir tourner rapidement la page sur cet épisode controversé de son gouverne-

ment en confiant le ministère des Travaux publics à Don Boudria, le leader du gouvernement en Chambre dont la feuille de route est irréprochable jusqu'ici. Il confie aussi les sociétés de la Couronne telles que la Société immobilière du Canada, Postes Canada et la Société canadienne d'hypothèque et de logement, qui tombait sous la responsabilité du ministre des Travaux publics, à John Manley, l'ancien ministre des Affaires étrangères. « J'ai toujours cru que ce ministère, tel qu'il avait été mis sur pied, était trop compliqué et trop gros et trop difficile à gérer », a soutenu le premier ministre.

M. Manley, qui est l'un des candidats potentiels à la succession de M. Chrétien, obtient une importante promotion en devenant le nouveau vice-premier ministre. Il sera aussi responsable du programme d'infrastructures et devient le puissant ministre politique de l'Ontario.

M. Chrétien a choisi Bill Graham, un député torontois, comme nouveau ministre des Affaires étrangères et a confié à Susan Whelan, une députée de la région de Windsor dont le père, Eugene, a servi comme ministre dans le cabinet Trudeau, le ministère de la Coopération internationale.

Les ministres qui obtiennent de nouvelles responsabilités sont :

> Ralph Goodale ; quitte les Ressources naturelles pour devenir le leader du gouvernement en Chambre ;

> Anne McLellan ; devient ministre de la Santé après son passage à la Justice ;

> Allan Rock ; obtient le ministère de l'Industrie après avoir dirigé celui de la Santé pendant quatre ans ;

> Herb Dhalwal ; laisse le ministère des Pêches au profit des Ressources naturelles ;

> Elinor Caplan ; arrive à Revenu Canada après un passage tumultueux au ministère de l'Immigration ;

> Robert Thibault ; obtient le ministère des Pêches et Océans après moins de 15 mois à la barre de l'Agence de promotion du Canada atlantique.

>Les piliers du cabinet, soit Paul Martin (Finances), Stéphane Dion (Affaires intergouvernementales), Pierre Pettigrew (Commerce international), Sheila Copps (Patrimoine), David Collette (Transports), Jane Stewart (Développement des ressources humaines), Art Eggleton (Défense), David Anderson (Environnement) et Lucienne Robillard (Conseil du Trésor) conservent leurs postes.

Les autres députés ayant été nommés secrétaires d'État sont John McCallum (Institutions financières), Stephen Owen (Diversification de l'économie de l'Ouest et Affaires indiennes), Maurizio Bevilacqua (Sciences, Recherche et Développement), Paul DeVillers (Sport amateur) et Gerry Byrne (Agence de promotion du Canada atlantique).

« La nouvelle équipe que je présente aujourd'hui est un heureux mélange de nouveaux visages et de ministres expérimentés », a déclaré M. Chrétien, qui tiendra une première réunion de son nouveau cabinet ce matin.

Outre M. Gagliano, les ministres qui ont été remerciés de leurs services sont le vice-premier ministre Herb Gray, qui met fin à une carrière de 39 ans à Ottawa en devenant président de la section canadienne de la Commission internationale mixte, et le ministre des Anciens Combattants, Ron Duhamel, nommé au Sénat.

Les secrétaires d'État Maria Minna (Coopération internationale), Hedy Fry (Multiculturalisme), Jim Peterson (Institutions financières) et Gilbert Normand (Sciences, Recherche et Développement) sont renvoyés sur les banquettes arrière.

HABILE

Suite de la page A1

Le départ-surprise de Brian Tobin n'aura qu'un effet limité sur la course à la direction du PLC. Ce dernier a toujours eu un ego plus grand que ses capacités, et sa campagne ne décollait pas autant qu'il l'avait espéré, ce qui explique probablement qu'il ait tout à coup découvert, après 23 ans en politique (et une fois ses deux aînés rendus à l'université !), qu'il voulait consacrer plus de temps à sa famille.

La bataille entre dauphins pourrait également être activée par le fait qu'il s'agit vraisemblablement du dernier gros remaniement d'ici aux prochaines élections. Les députés déçus, de même que les laissés pour compte qui n'ont plus de promotion à espérer de la part de M. Chrétien, seront portés à se rebiffer et à choisir leur camp plus ouvertement.

M. Chrétien, renforcé par sa dernière victoire électorale, est maintenant au faite de son pouvoir : assez habile pour déplacer ses ministres comme des pions sur l'échiquier, assez sûr de lui pour faire accéder au cabinet des esprits brillants et indépendants comme Bill Graham et John McCallum, assez fort pour défier Paul Martin en faisant de son principal rival, John Manley, le numéro deux du gouvernement, et assez dur pour se débarrasser de ses plus loyaux alliés.

Herb Gray, qui à 70 ans s'accrochait à son poste de vice-premier ministre, est envoyé à la tête d'une obscure Commission sur la gestion des Grands Lacs. Alfonso Galiano, qui jurait ses grands dieux, pas plus tard que la semaine dernière, qu'il serait au Parlement à la reprise de la session, est exilé au Danemark, ce qui, évidemment, a déclenché le fou rire dans tout le pays. (Jamais Shakespeare n'a-t-il été aussi souvent cité que depuis hier matin : « Il y a quelque chose de pourri au royaume du Danemark »... (*Hamlet*).

Pourtant, on peut croire que c'est davantage pour les péchés de son maître que pour les siens que l'ancien immigré sicilien a été congédié quelques jours seulement après avoir reçu l'assurance qu'il resterait au cabinet au moins jusqu'en juin. Mais depuis, les allégations de favoritisme s'étaient intensifiées, et cela menaçait de réveiller les présumés scandales du « Shawinigate », dont le héros est M. Chrétien lui-même.

Le premier ministre avait tout intérêt à écraser l'affaire Galiano avant qu'elle ne continue à faire boule de neige. (Encore hier, *The Gazette* révélait que la Société immobilière du Canada a vendu au-dessous du prix du marché des immeubles fédéraux à un donateur du PLC, l'homme

d'affaires René Lépine. On ignore toutefois si ce nouveau scandale est dû aux pressions du ministre Galiano ou à l'incompétence des fonctionnaires de la SIC.)

Les attentats du 11 septembre, conjugués à une certaine lassitude journalistique et à la faiblesse de l'opposition parlementaire, avaient enterré le « Shawinigate », il ne fallait surtout pas le ressusciter. Et pour bien s'assurer qu'aucune autre histoire de favoritisme ne viendra troubler la fin de son mandat, M. Chrétien a même retiré la responsabilité de la SIC au nouveau ministre des Travaux publics.

Dans l'ensemble, ce remaniement est un bon coup de balai qui soulève autant de curiosité que de poussière. Il sera intéressant, par exemple, de voir ce que fera Denis Coderre, un type dynamique mais terre-à-terre, au ministère politiquement délicat de l'Immigration. Intéressant de voir aller Martin Cauchon qui prend du galon à la Justice tout en remplaçant M. Galiano comme « parrain » du Québec, de même que l'ancien recteur d'université Bill Graham, qui hérite du poste prestigieux des Affaires étrangères. Intéressant, aussi, de voir si l'Albertaine Anne McLellan, transférée à la Santé, penchera du côté de Ralph Klein ou de la tradition fédérale, quand viendra le temps des décisions sur la question de la privatisation partielle des soins de santé.

POUR NOUS JOINDRE

La Presse / cyberpresse.ca , 7, rue Saint-Jacques, Montréal (QC) H2Y 1K9

La Presse

	TÉLÉPHONE	TÉLÉCOPIEUR	COURRIEL	HEURES D'OUVERTURE
RÉDACTION		(514) 285-6808	redaction@lapresse.ca commentaires@lapresse.ca	Lundi au vendredi : 8 h15 à minuit Sam : 10h à minuit Dim : 10h à minuit
Actuel	(514) 285-7070	(514) 285-6808	actuel@lapresse.ca	
Arts et Spectacles		(514) 285-4814	arts@lapresse.ca	
Économie		(514) 285-4809	economie@lapresse.ca	
Montréal Plus		(514) 285-6808	montrealplus@lapresse.ca	
Sports		(514) 350-4854	sports@lapresse.ca	Lundi au vendredi : 9 h à 17 h
Éditorial, Forum	(514) 285-7027	(514) 285-4816	forum@lapresse.ca	
CYBERPRESSE	(514) 285-7070	(514) 285-7123	commentaires@cyberpresse.ca	Lundi au vendredi : 6 h à 2 h Samedi et dimanche : 7 h à 2 h
ABONNEMENT	(514) 285-6911 / 1-800-361-7453	(514) 285-7039	abonnement@lapresse.ca	Lundi au vendredi : 6 h30 à 17 h30 Sam : 7 h à midi / Dim : 7 h à 11 h
PETITES ANNONCES	(514) 987-8363 / 1-866-987-8363	(514) 848-6287	petitesannonces@lapresse.ca	Lundi au vendredi : 8 h00 à 17 h30
PAGES ANNIVERSAIRES / ARCHIVES PHOTO	(514) 285-7364	(514) 285-6988	archives@lapresse.ca	Lundi au vendredi : 9 h à 17 h
PUBLICITÉ				
Décès et remerciements	(514) 285-6816	(514) 350-4875	deces@lapresse.ca	Lundi au jeudi : 8 h30 à 21 h Vendredi : 8 h30 à 20 h30 Samedi et dimanche : 14 h à 18 h
Carrières et professions	(514) 285-7320	(514) 499-2053	carrieres@lapresse.ca	Lundi au vendredi : 8 h30 à 17 h30
National et voilà!	(514) 285-7306	(514) 845-8129	-	Lundi au vendredi : 8 h30 à 17 h30
Vente au détail	(514) 285-6931	(514) 845-5830	-	Lundi au vendredi : 8 h30 à 17 h30

Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de La Presse et celles des services de la Presse Associée et de Reuters. Tous droits de reproduction des informations particulières à La Presse sont également réservés.

Envois de publication canadienne Contrat de vente numéro 0531650
Port de retour garanti. (USPS003692) Champlain N.Y. 12919-1518

GAGLIANO

Suite de la page A1

président de la Banque Laurentienne, a affirmé que M. Gagliano était intervenu auprès de la SIC pour embaucher deux de ses amis : Tony Mignacca et Michèle Tremblay.

M. Grant a également affirmé que le chef de cabinet de M. Gagliano, Jean-Marc Bard, lui avait dit qu'il voulait s'impliquer dans toutes les transactions de la SIC au Québec. (La SIC gère et vend les terrains appartenant au gouvernement fédéral ; elle relevait jusqu'à hier du ministère des Travaux publics.) M. Bard aurait déclaré à M. Grant : « Le reste du Canada est à vous, le Québec est à nous. »

M. Gagliano a par la suite nié que M. Bard avait fait cette déclaration. Il a dit aussi qu'il avait seulement « recommandé » l'embauche de M. Mignacca, et qu'il n'avait joué aucun rôle dans l'attribution de contrats à Mme Tremblay.

De retour de Floride, le premier ministre Jean Chrétien s'est rendu dans son comté, à Shawinigan. Samedi matin, il a déjeuné avec son collaborateur Michel Bélieveau, ancien directeur général du Parti libéral du Canada au Québec. Mais il n'a pas soufflé mot de son intention de se défaire de M. Gagliano.

Il est parti dimanche après-midi pour Ottawa. Le soir même, il recevait celui qu'il voyait comme son dauphin, Brian Tobin, ministre de l'Industrie. M. Tobin lui a annoncé son intention de démissionner. M. Chrétien a tenté de le convaincre de rester, puis lui a dit de réfléchir encore un peu. Lundi matin, M. Tobin lui a téléphoné et lui a confirmé sa décision de partir.

Le remaniement ministériel qu'avait projeté le premier ministre prenait de l'ampleur. Mais il n'y avait pas de place pour M. Gagliano, malgré la longue collaboration entre les deux hommes. Le premier ministre craignait, selon nos sources, que d'autres affaires viennent éclauser son ministre, et par ricochet son gouvernement. Ce ne sont pas tant les dernières révélations qui ont perturbé M. Chrétien que la succession de controverses.

Né en Sicile

Alfonso Gagliano est né en 1942 à Siculiana, un petit village de la Sicile. Il est arrivé au Canada en 1958 et a fait ses études de comptabilité à Montréal. Il a été élu député de Saint-Léonard en 1984. Il a joué un rôle important pour remplacer John Turner par Jean Chrétien à la tête du Parti libéral du Canada, en 1990. Il a organisé plusieurs collectes de fonds pour le parti.

En 1993, M. Chrétien voulait le nommer dans son cabinet. Mais la Gendarmerie royale du Canada a prévenu le bureau du premier ministre que M. Gagliano entretenait des relations discutables avec un caïd de la mafia sicilienne, Agostino Cuntrera, reconnu coupable de complicité dans le meurtre de Paolo Violi en 1978. En effet, le bureau de comptable de M. Gagliano tenait les livres de deux entreprises de Cuntrera, également originaire du village de Siculiana.

Dans les années 1980, la police a vu des trafiquants de drogue et un blanchisseur d'argent entrer chez le député. Lorsque *La Presse* a révélé ces affaires en 1994, le premier ministre a pris la défense de son fidèle allié en déclarant : « La Chambre des communes serait bien meilleure si nous avions plus de gens comme Gagliano. »

L'hiver dernier, *La Presse* a révélé que le bureau de comté de M. Gagliano avait écrit au ministère de l'Immigration pour savoir où en était rendue la demande d'immigration de la femme de Gaetano Amodeo, un mafioso sicilien reconnu coupable de meurtre en Italie. M. Amodeo était alors emprisonné à Montréal et faisait l'objet d'une demande d'extradition du gouvernement italien.

M. Gagliano s'était défendu de connaître Amodeo, ou d'être intervenu en sa faveur. Il avait affirmé être montré du doigt à cause de ses origines sicilienne. Au cours de l'année, la presse canadienne-anglaise a continué à enfoncer des clous. Le *Globe and Mail* a ainsi indiqué que deux sociétés de la Couronne dépendant du ministère de M. Gagliano avaient embauché à contrat Maurizio Creuso, ancien sénateur d'origine italienne accusé de corruption et de fraude dans son propre pays et qui se présentait comme un ami du ministre.

L'été dernier, M. Gagliano avait fait savoir au premier ministre qu'il souhaitait prendre sa retraite politique en juin 2003. Après 20 ans à Ottawa, son régime de retraite aurait été bonifié d'environ 25 000 \$ par année. M. Gagliano aurait alors aimé être nommé ambassadeur à Rome ou au Vatican.

cyberpresse.ca Tous les articles et analyses publiés sur l'affaire Gagliano sont disponibles à :
www.cyberpresse.ca/gagliano

REPORTAGE PUBLICITAIRE

GUIDE OFFICIEL

SALON ÉPARGNE-PLACEMENTS 2002

Place Bonaventure - du 25 au 28 janvier

Un cahier spécial à ne pas manquer samedi dans

La Presse

LE NOUVEAU CABINET CHRÉTIEN

LES MEMBRES DU CONSEIL DES MINISTRES DU CANADA

David Michael Collenette
TransportsDavid Anderson
EnvironnementRalph E. Goodale
Leader du gouvernementSheila Copps
PatrimoineJean Chrétien
Premier ministreJohn Manley
Vice-premier ministre,
Infrastructure,
et Sociétés d'ÉtatPaul Martin
FinancesArthur C. Eggleton
Défense nationaleAnne McLellan
SantéAllan Rock
IndustrieLawrence MacAulay
Solliciteur généralLucienne Robillard
Conseil du TrésorMartin Cauchon
Justice et procureur
généralJane Stewart
Développement
des ressources
humainesStéphane Dion
Affaires intergouver-
nementalesPierre Pettigrew
Commerce
internationalDon Boudria
Travaux publicsLyle Vanclief
AgricultureHerb Dhaliwal
Ressources
naturellesRobert Daniel Nault
Affaires indiennes
et du NordClaudette Bradshaw
TravailElinor Caplan
Revenu nationalDenis Coderre
Citoyenneté
et ImmigrationRobert G. Thibault
Pêches et OcéansRay Pagtakhan
Anciens CombattantsSusan Whelan
Coopération
internationaleWilliam Graham
Affaires étrangères

Chrétien, toujours bien en selle

« J'ai fait une marche dans la neige hier (lundi) soir. Et je reste ! »

JOËL-DENIS BELLAVANCE

OTTAWA – À l'instar de son mentor Pierre Trudeau, il y a près de 20 ans, Jean Chrétien a fait une promenade dans la neige lundi soir. Mais contrairement à son ancien patron, il a décidé de rester bien en poste.

En remaniant son cabinet de fond en comble, hier, M. Chrétien a voulu démontrer qu'il est toujours bien en selle à Ottawa et qu'il n'écartera toujours pas la possibilité de solliciter un quatrième mandat de suite.

« J'ai fait une marche dans la neige hier (lundi) soir. Et je reste ! » a déclaré M. Chrétien en conférence de presse, esquissant du même coup un large sourire qui en disait long sur ses intentions, du moins à court terme.

« Je dois préparer le parti pour les prochaines élections. Je pourrais être candidat. C'est comme jouer aux échecs. Il faut prévoir quelques coups d'avance », a-t-il ajouté plus tard, désirant ainsi expliquer le jeu de chaises musicales sans précédent auquel il s'est livré hier.

Au cours des derniers mois, M. Chrétien a soutenu à maintes reprises qu'il souhaitait demeurer en poste au moins jusqu'en avril 2003 afin de célébrer son 40^e anniversaire de vie en politique. En principe, M. Chrétien a reçu un mandat de cinq ans des électeurs lors du scrutin de 2000, mais il pourrait déclencher des élections en 2004 s'il décide de solliciter un autre



Photo CP

« Non, le moment n'est pas arrivé pour moi de partir. Je suis ici. Je vais partir quand je vais décider de partir. Aussi longtemps que je suis premier, je suis le premier ministre », a déclaré Jean Chrétien, dans son langage habituel, lorsqu'il a été interrogé au sujet de son avenir politique.

mandat et tenter ainsi d'imiter son idole, l'ancien premier ministre libéral Wilfrid Laurier, qui a remporté quatre victoires électorales de suite entre 1896 et 1911.

« Non, le moment n'est pas arrivé pour moi de partir. Je suis ici. Je vais partir quand je vais décider de partir. Aussi longtemps que je suis premier, je suis le premier mi-

nistre », a déclaré M. Chrétien, dans son langage habituel, lorsqu'il a été interrogé au sujet de son avenir politique.

À Ottawa, nombreux sont ceux qui croient que M. Chrétien a l'intention de solliciter un autre mandat afin de barrer la route au ministre des Finances, Paul Martin, son principal adversaire lors de la

course à la direction du parti en 1990. Cette course, qui battait son plein au moment même où la lutte pour la ratification de l'accord du lac Meech faisait rage au pays, avait donné lieu à de durs échanges entre les deux hommes. En outre, M. Chrétien a encore toute fraîche à la mémoire la tentative de putsch avorté des partisans de Paul Martin

à la veille du congrès du parti, en mars 2000, soit quelques mois avant les dernières élections.

Tout juste revenu de la Floride où il a passé quelques jours de vacances, M. Chrétien a indiqué qu'il se penchera sur son avenir lors de son prochain congé. « L'an prochain, je compte prendre à nouveau des vacances, s'il n'y a pas de crise, et je vais vous dire quels seront mes plans. Je serai là tant que je serai là. Je sais que j'ai la confiance du parti », a indiqué M. Chrétien, qui devra subir un vote de confiance lors du prochain congrès des libéraux en février 2003.

« Le parti décidera un jour. Un autre jour, une autre tempête de neige en juillet, je vais peut-être décider de partir », a badiné le chef du gouvernement libéral, qui a célébré ses 68 ans le 11 janvier.

Plusieurs des ministres qui ont obtenu de nouvelles responsabilités hier s'évertuaient à vanter les mérites de leur patron et l'incitaient à être sur les rangs aux prochaines élections. « Je le souhaite. Je veux qu'il sollicite un quatrième mandat. Je lui ai dit que j'étais prêt à tout faire pour lui donner un coup de main. Je suis avec lui en tant qu'organisateur depuis 1987 », a déclaré Denis Coderre, qui a obtenu une importante promotion hier en devenant ministre de l'Immigration après s'être fait les dents au Sport amateur.

« Je crois que M. Chrétien a démontré aujourd'hui qu'il est clairement aux commandes. (...) Les Canadiens appuient massivement ce que le premier ministre a fait jusqu'ici. Son taux d'approbation est le plus élevé dans l'histoire du pays », a soutenu le nouveau ministre des Ressources naturelles, Herb Dhaliwal.

De nouvelles armes à certains ministres

JOËL-DENIS BELLAVANCE

OTTAWA — Dans la foulée de la démission surprise de son dauphin Brian Tobin, le premier ministre Jean Chrétien a profité du remaniement de son cabinet hier pour donner de nouvelles armes à certains ministres devant la domination quasi complète du ministre des Finances Paul Martin dans la course pour le remplacer.

En mutant John Manley des Affaires étrangères au puissant poste de vice-premier ministre, M. Chrétien donnera à celui qui est dorénavant vu comme le principal adversaire de Paul Martin, le temps et les moyens de mettre sur pied une solide organisation. M. Manley pourra maintenant passer le plus clair de son temps au pays au lieu de voyager aux quatre coins de la planète et pourra faire sa marque à la direction du gouvernement en ayant plus de pouvoirs en tant que bras droit de Jean Chrétien.

Hier, M. Manley n'a pas nié que

ses nouvelles responsabilités l'aideront à s'approcher davantage du 24, Sussex, la résidence officielle du premier ministre. « Sûrement (que cela va m'aider) si je fais un bon travail. Sinon, ça pourrait être un problème », a déclaré le vice-premier ministre âgé de 52 ans, qui représente une circonscription d'Ottawa aux Communes depuis 1988.

L'autre candidat

Quant à Allan Rock, l'autre principal candidat à la succession de M. Chrétien, il aura l'occasion de courtoiser les gens de Bay Street en tant que nouveau ministre de l'Industrie, l'ancien poste de Brian Tobin. M. Rock, qui était auparavant ministre de la Santé, avait déjà exprimé le désir de diriger un ministère à vocation économique. Cet avocat de formation, qui a eu sa part de problèmes lors de son passage à la Justice et à la Santé, devient aussi le candidat de centre gauche du Parti libéral à la suite du

départ de M. Tobin. Tout indique d'ailleurs qu'il s'activera au cours des prochains jours à recruter les principaux organisateurs de M. Tobin à l'échelle du pays afin de tenter de réduire l'avance qui le sépare du ministre des Finances.

En point de presse, hier, M. Rock a refusé de s'avancer sur les conséquences qu'auront l'important remaniement ministériel de M. Chrétien et le départ soudain de M. Tobin sur la course à la direction du parti. Chose certaine, ses proches conseillers et lui s'évertuent depuis quelques mois à convaincre le premier ministre de solliciter un quatrième mandat, ce qui aurait pour effet d'annihiler les

chances de Paul Martin, qui aura 64 ans en août, de devenir chef du Parti libéral du Canada.

M. Martin, qui brillait par son absence hier lors du remaniement, a toujours occupé le poste de ministre des Finances depuis l'arrivée au pouvoir des libéraux en 1993. En fait, de tous les candidats potentiels, il est le seul à avoir conservé les mêmes responsabilités.

Autre candidate potentielle à la direction du parti, la ministre du Patrimoine, Sheila Copps, ne voit pas ses chances s'améliorer à la suite de ce remaniement.

Pas de favori

Hier, le premier ministre Chrétien

« Quand je partirai, car je partirai un jour, je vous assure que je ne choisirai pas mon successeur », dit Jean Chrétien.

LE NOUVEAU CABINET CHRÉTIEN

Les gens d'affaires québécois enchantés

RÉJEAN BOURDEAU

LE DERNIER JEU de chaises musicales du gouvernement Chrétien, annoncé hier, est bien perçu par les différentes associations de gens d'affaires au Québec.

Le « grand brassage » rendu possible par les départs, entre autres, des Alfonso Gagliano, Herb Grey et Brian Tobin, permet de former un intéressant mélange de continuité et de nouveauté dans les ministères, indique-t-on.

Du côté des portefeuilles économiques, le maintien de Paul Martin aux Finances, de Pierre Pettigrew aux Affaires internationales, et de Lucienne Robillard au Conseil du Trésor rassure. « Avec la conjoncture difficile que nous traversons, il faut des personnes d'expérience », observe Pierre Prévost, vice-président au Conseil du patronat du Québec.

Les succès de M. Martin dans sa lutte contre le déficit, et le travail de M. Pettigrew dans le dossier du bois d'oeuvre et dans les négociations de l'Organisation mondiale du commerce sont particulièrement appréciés des gens d'affaires.

Une surprise à l'Industrie

Par contre, l'arrivée de l'avocat Allan Rock aux commandes du ministère de l'Industrie a surpris, mais on est prêt à donner la chance au coureur. Plusieurs se rappellent qu'à titre de ministre de la Santé, il n'avait pas été tendre envers l'industrie du tabac.

« Il a maintenant l'occasion de se faire valoir dans un domaine nouveau, constate Michel Audet, président de la Chambre de commerce du Québec. Cela lui permet de corriger son image d'anti-industrie qu'on pouvait percevoir dans certains dossiers. »

La tâche du nouveau ministre de l'Industrie ne sera pas facile. Le président des Manufacturiers et des exportateurs du Québec, Paul-Arthur Huot, souhaite qu'il soit capable d'en arriver à une politique cohérente dans le dossier de l'innovation, dont le livre blanc tarde à être déposé.

M. Huot propose le lancement d'un symposium national pour dégager les voies d'action et améliorer la productivité des entreprises canadiennes. « M. Rock a du travail à faire pour reprendre la balle et la lancer plus loin », dit-il.

Richard Fahey, vice-président Québécois de la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante, veut le rencontrer dans les prochaines semaines pour lui présenter l'ordre du jour des PME. « Il devra défendre des dossiers majeurs comme ceux de l'assurance-emploi et de l'allègement du fardeau administratif des entreprises », souligne-t-il.

Tous les intervenants s'entendent toutefois pour dire que M. Rock, politicien bilingue, a l'étoffe pour relever les défis de son nouveau ministère. Son passage à la Santé et à la Justice est un atout, disent-ils.

Le grand gagnant

Le grand gagnant du remaniement ministériel est toutefois John Manley, remarque M. Prévost. En plus d'être nommé au poste honorifique de vice-premier ministre, l'ancien ministre des Affaires extérieures devient ministre de l'Infrastructure et des Sociétés d'État.

Le vice-président rappelle que la mise sur pied de la Fondation pour l'infrastructure stratégique, qui recevra 2 milliards de dollars, a été annoncé en décembre dernier. Elle sera financée à même les surplus du gouvernement.

« Le dossier des infrastructures vient de prendre de l'ampleur, dit M. Prévost. Ce faisant, on reconnaît l'importance d'investir dans des projets importants pour le développement, comme les routes et les ponts. »

Deux nouveaux venus obtiennent des responsabilités du côté économique. Claude Drouin, de la Beauce, ancien contremaître du Groupe Bocenor et ancien représentant de la Brasserie Molson, devient secrétaire d'État de l'Agence de développement économique du Canada pour le Québec. Il a aussi été directeur des loisirs de la Ville de Frampton et agent de promotion de la Ville de Saint-Joseph.

L'ex-premier vice-président et économiste en chef de la Banque Royale, John McCallum, est nommé secrétaire d'État pour les Institutions financières internationales.



Photo PC

Dauphin apparent de Jean Chrétien, John Manley a hérité du portefeuille de ministre de l'Infrastructure et des Sociétés d'État à l'issue du remaniement d'hier, en plus d'être nommé vice-premier-ministre.

Manley, l'homme d'Ottawa

Chrétien désigne un nouveau dauphin plus studieux et plus méthodique

CHARLES CÔTÉ

Fin janvier 2001. La principale préoccupation de John Manley est un accident de voiture mortel. Le chauffeur, diplomate russe en état d'ivresse, a tué une avocate d'Ottawa, Catherine MacLean.

Cet incident tragique mais anodin révélera des aspects importants de la personnalité de M. Manley. Avocat, puis député d'Ottawa-Sud, il est fortement impliqué dans son milieu.

Décrit par ceux qui l'ont côtoyé comme un homme au caractère rationnel et au naturel efficace, M. Manley, ministre des Affaires étrangères depuis trois mois, ne s'empêtre pas dans les arguties diplomatiques. Il demande aussitôt l'expulsion d'Andreï Knyazev, au risque de voir le Canada subir des représailles russes. La presse et la communauté d'Ottawa applaudissent.

Hier, moins d'un an plus tard, Manley s'est envolé vers le sous-continent indien, avec le titre de vice-premier ministre en poche. Ironie du sort, on apprenait, le matin même, que M. Knyazev subira à Moscou son procès pour conduite dangereuse ayant causé la mort.

L'année 2002 s'annonce canon pour M. Manley, désigné homme de l'année 2001 par l'édition canadienne du magazine américain *Time*, entre autres pour « s'être affirmé comme la personnalité la plus pro-américaine d'Ottawa », après les attentats du 11 septembre.

Dauphin apparent de Jean Chrétien, il est

membre de l'aile droite du Parti libéral du Canada. Son collègue des Finances, Paul Martin, l'a désigné à la blague comme « un des rares ministres qui soient plus à droite » que lui.

Tous ceux que *La Presse* a pu interviewer le décrivent comme un gestionnaire rigoureux et méthodique. « C'est un gars qui rend des décisions claires et nettes, raconte un haut fonctionnaire. Il te donne 10 minutes et tu as son attention totale pendant ce temps. Il y a beaucoup de gens qui veulent travailler avec lui, mais il les choisit avec soin. »

M. Manley est né à Ottawa le 5 janvier 1950. Après des études de droit (toujours à Ottawa) et un séjour linguistique à Lausanne, il fait un stage auprès du juge de la Cour suprême Bora Laskin, alors que ce dernier est juge en chef. À 28 ans, il entre au service de Perly-Robertson, Hill & MacDougall, cabinet d'Ottawa où il se spécialisera en fiscalité et droit corporatif. « C'est un avocat formidable, très intelligent et diligent, les gens lui faisaient confiance, dit Tom MacDougall, qui l'avait embauché. J'aimerais qu'il soit encore ici ! »

Pendant les 10 années où il pratique le droit, M. Manley s'implique activement dans les dossiers de sa ville. Un homme d'affaires bien connu à Ottawa, Len Potechin, président de la chambre de commerce au début des années 1980, a profité de ses conseils dans le dossier de l'ouverture de nouvelles liaisons à l'aéroport d'Ottawa. Il décrit M. Manley comme une personne terre-à-terre. « Il avait compris que tout commence avec les transports, dit-il. Sans l'ouverture du ciel, comment vouliez-vous qu'Ottawa devienne un centre de haute technologie ? »

| ALLAN ROCK À L'INDUSTRIE |

Un accueil mitigé des firmes pharmaceutiques

DENIS ARCAND

LA NOMINATION DE l'ex-ministre de la Santé Allan Rock au ministère de l'Industrie a été accueillie froidement par les dirigeants de firmes de recherche pharmaceutique.

« Quand on n'a pas ce qu'on aime, on aime ce qu'on a », a dit hier en haussant les épaules Jean-François Leprince, président d'Aventis Canada et porte-parole désigné de l'industrie en tant que président du conseil d'administration de l'Association canadienne des compagnies de recherche pharmaceutique.

La nomination de M. Rock à l'Industrie Canada, un ministère clé pour l'industrie pharmaceutique, a quelque chose de presque comique parce que M. Rock, à la Santé, s'est tout récemment embourbé dans une controverse énorme au sujet de l'antibiotique breveté Cipro.

« Rien ne me surprend ! » a dit hier M. Leprince.

Peu de temps après les attentats du 11 septembre, pour parer à la psychose du bioterrorisme, M. Rock avait commandé pour 1,5 million de Cipro à Apotex, une firme de copieurs génériques de Toronto. Ce faisant, cet avocat de formation avait totalement ignoré la Loi sur les brevets, qu'il a maintenant la responsabilité de faire respecter en tant que ministre de l'Industrie. Le propriétaire du brevet, Bayer, avait protesté et toutes les firmes pharmaceutiques de recherche ont été échaudées, même si M. Rock a fini par compenser Bayer.

M. Leprince a souligné que M. Rock mé-

rite une chance de se montrer sous un autre jour dans son nouveau rôle. « Quand il était ministre de la Santé, il a eu une approche différente pour certaines raisons légitimes, étant le ministre confronté aux problèmes de coûts. »

« Nous acceptons la nomination de M. Rock, cela va de soi. Nous sommes impatients de le rencontrer. Nous nous attendons à ce qu'il développe un partenariat avec notre industrie. »

M. Rock est très identifié à l'industrie des médicaments génériques (les médicaments que tout le monde peut copier parce les brevets d'exclusivité des inventeurs sont expirés), grande rivale des firmes qui développent des médicaments innovateurs brevetés.

Avant de se lancer en politique, M. Rock a été l'avocat corporatif d'Apotex, firme générique de Toronto. Il est député de la région de Toronto, où est concentrée l'industrie générique (les firmes de recherche sont concentrées à Montréal). « Parfois, les meilleurs policiers sont ceux qui ont été brigands avant... » a

dit M. Leprince.

Au Canada, la Santé et l'Industrie sont les deux ministères clefs en ce qui a trait à l'interface entre l'industrie pharmaceutique et le gouvernement fédéral. Santé Canada, outre ses responsabilités générales, contrôle les approbations de nouveaux médicaments brevetés ainsi que les coûts des médicaments. Industrie Canada applique la Loi sur les brevets, qui protège les médicaments innovateurs de la copie par les compagnies génériques.

Le milieu sportif regrette la mutation de Denis Coderre

STÉPHANIE MORIN

LE MILIEU SPORTIF canadien retient son souffle en espérant que le nouveau secrétaire d'État au sport amateur, Paul Devillers, suivra les traces de son prédécesseur, Denis Coderre.

« Le départ de Denis Coderre était prévisible, croit le président de Sports-Québec, Raymond Côté. Pour lui, la politique est une carrière. Mais c'est une perte incroyable pour le monde du sport. Depuis sa nomination, il y a deux ans, il nous a fait faire un grand bout de chemin. C'est un bagarreux, un homme qui veut des réponses, qui cherche des solutions. Nous allons le regretter, peu importe les qualités de son successeur. »

Ce dernier, Paul Devillers, avocat franco-ontarien de 55 ans, est un pur inconnu dans le milieu sportif canadien. Le député de Simcoe Nord a reconnu hier ne pas avoir beaucoup d'expérience dans le sport amateur. Mais il fait lui-même du sport, dit-il.

Hélène Lapointe, de l'Association olympique canadienne, souhaite que ce nouveau venu poursuive les travaux en chantier. « Denis Coderre a mis le sport au menu canadien, surtout avec sa politique nationale sur le sport, qui doit être déposée en avril, explique-t-elle. Il faut que ça continue. »

Paul Devillers a indiqué qu'il comptait aller de l'avant avec le calendrier établi par Denis Coderre, qu'il espère d'ailleurs rencontrer plus tard cette semaine.

« Denis peut être très fier de l'obtention du siège de l'Agence mondiale antidopage à Montréal, indique Richard Legendre, ministre québécois au Loisir et aux Sports. Il a travaillé très fort là-dessus. On sentait qu'il avait à coeur l'avancement du sport au Canada. »

Le judoka Nicolas Gill a côtoyé Coderre à plusieurs occasions. « C'est un travaillant, un gars qui aime le sport et qui soutient les athlètes. Le sommet national sur le sport (NDLR : tenu à Ottawa le printemps dernier) a permis de sensibiliser les instances politiques et la population canadienne à l'importance du sport au pays. Son successeur a de grands souliers à chauffer. »

Les athlètes d'élite se souviendront que c'est Denis Coderre qui a uniformisé les règles d'attribution des brevets et augmenté les bourses qui leur sont accordées.

LE NOUVEAU CABINET CHRÉTIEN

YVES BOISVERT
yboisver@lapresse.ca

Coderre ou l'arrondissement du carré

Denis Coderre, ministre de l'Immigration ? C'est un défi lancé à la science politique autant qu'à la géométrie.

Nous savons en effet que la quadrature du cercle est une chose impossible. Mais qu'en est-il de l'arrondissement du carré ?

Car M. Coderre, à tu et à toi avec tout un chacun, n'a jamais tutoyé la subtilité. C'est un politicien vieille manière.

Si c'était un sportif, ce serait un lutteur, et plus près de la WWF que de la lutte gréco-romaine : du poids, de la sueur, du spectacle, et une finale par mise au tapis.

Si c'était un plat, ce serait un jambon à l'ananas : pas exactement innovateur, un peu sucré, mais toujours aussi étonnamment efficace.

Le Secrétariat au sport amateur, où il a brillé de tous ses feux, est un terrain de jeu relativement aimable. Il a su se battre — à coups de dollars — pour gagner l'Agence antidopage. Il a su améliorer plusieurs programmes pour les athlètes canadiens. Il s'est même mêlé de cas de discrimination. Et avait toujours un nouveau combat d'envergure en vue, le dernier étant la candidature du Canada pour le Mondial de soccer en 2014. Il n'y a pas à dire, il avait la cote. Il est increvable. Bravo.

Vu ses succès réels, vu sa mine joviale, on a fait peu de cas de son côté bagarreur de ruelle. Au contraire même, sa façon vieille politique, avec tout le folklore qui l'accompagne, l'a presque rendu

sympathique, tant le succès lui semble irrésistible.

Mais si dans le hockey on apprécie les « rudes mises en échec », comme on dit, sur le terrain miné de l'Immigration, il faut changer de style. Le pourra-t-il ? C'est le premier vrai grand test politique pour cet émule de Jean Chrétien, dont l'ambition autant que la capacité de travail paraissent illimitées.

■ ■ ■

Cet été, à la fête du Canada, Denis Coderre était à Sherbrooke pour une cérémonie de prestation de serment de nouveaux citoyens canadiens. Jean Charest était avec lui. Denis Coderre a pris la parole : « On vous a parlé du droit de vote, mais n'oubliez pas : C-H-A-R-E-S-T ».

Une blague, bien sûr. Mais lors d'un événement officiel, ce n'était pas du dernier raffinement. Jambon à l'ananas sur les bords. Dans le plus pur style Coderre, en fait : partisan jusqu'au bout du drapeau.

Un drapeau sur lequel, a-t-il dit, il ne tolère pas que l'on « crache ». C'est ce qu'il a dit, avant d'être député, en attaquant celui qui l'a battu en 1993 dans la circonscription de Bourassa, Osvaldo Nuñez.

M. Nuñez, qui était numéro deux de l'organisme responsable de la nationalisation des banques au Chili sous le gouvernement socialiste de Salvador Allende, s'est réfugié au Canada en 1974 après le coup d'État



militaire. Il a eu le grand tort par la suite de devenir souverainiste.

« Je ne permettrai jamais qu'une personne à qui nous avons offert l'asile politique parce qu'elle était en danger de mort dans son pays vienne cracher sur notre drapeau et prôner la séparation du Québec. Des fois, j'ai envie de remettre la loi de la déportation et de renvoyer dans leur pays des gens qui crachent sur mon drapeau », avait dit Coderre en visant Nuñez.

Osvaldo Nuñez est un monsieur d'une exquise gentillesse qui n'a jamais craché sur un quelconque drapeau. Lors de son premier discours à la Chambre des communes, l'ex-député du Bloc québécois a d'ailleurs remercié le Canada de l'avoir accueilli. Simplement, il ne voyait pas l'avenir politique comme M. Coderre et, démocratiquement, s'est fait élire pour faire avancer ses idées. Cela ne fait pas un très bon candidat à la déportation et Denis Coderre l'a admis par la suite et a présenté ses excuses.

À l'heure de la lutte contre le terrorisme et du déclin démographique, l'immigration sera un terrain de haute lutte politique.

Faudra voir à raffiner le style, hein, monsieur le ministre ?

■ ■ ■

Au nombre des mérites de Denis Coderre, n'oublions pas celui d'avoir été à la tête

d'une résolution qui a mis fin à la « guerre du lait cru ».

C'était en 1996, quand des fonctionnaires fédéraux projetaient d'interdire l'importation de fromages au lait cru, ce qui a failli entraîner une déclaration unilatérale d'indépendance au Québec. C'est une résolution du comté de Bourassa qui a tué ce projet dans un congrès libéral et, peut-être, sauvé le Canada.

Il faut dire que le puissant ministre Alfonso Gagliano, qui n'a pas fait que du favoritisme dans sa carrière, venait de découvrir que la température de chauffage du parmesan le faisait entrer dans la catégorie que voulaient bannir les fonctionnaires fédéraux.

« Je mange beaucoup de parmesan et je n'ai jamais été malade pour ça », avait déclaré M. Gagliano. Il a mis son poids politique dans la balance. Ce n'est pas Brian Tobin ou Anne McLellan qui auraient risqué leur carrière pour que l'on mange du fromage décent.

Voici maintenant M. Gagliano en exil à Copenhague, ce qui ne nous fera pas pleurer. Signalons-lui tout de même, pour le remercier de sa contribution à notre alimentation, que d'après le guide *Zagat*, le meilleur restaurant de la capitale danoise est italien : Era Ora, au 33B, Overgade neden Vandet. Spécialités de Toscane et d'Ombrie — désolé, rien de Sicile.

Pour ce qui est du bleu danois, on ne vous le recommande pas. Mais pour les choses vitales, il y a la valise diplomatique.

← SORTIE



Alfonso Gagliano
Travaux publics

Empêtré dans des accusations de favoritisme politique, M. Gagliano est nommé ambassadeur du Canada au Danemark.



Herb Gray
vice-premier ministre

Élu pour la première fois en 1962, et réélu 12 fois par la suite, il était le doyen des députés de la Chambre des communes.



Brian Tobin
Industrie

Candidat actif dans la course larvée à la succession de Jean Chrétien, M. Tobin a pris tout le monde par surprise en quittant le gouvernement libéral.



Ronald Duhamel
Anciens Combattants, secrétariat à la Francophonie

Atteint d'un cancer l'an dernier, M. Duhamel s'est remis et poursuivra sa carrière au sénat.



Maria Minna
Coopération internationale

Déception du cabinet précédent, M^{me} Minna n'a pas aidé sa cause en étant soupçonnée d'avoir enfreint la loi municipale de l'Ontario.

↑ PROMOTION



John Manley

Il quitte les Affaires étrangères pour devenir vice-premier ministre et ministre responsable de l'Infrastructure et des sociétés d'État, en plus d'être ministre politique de l'Ontario. M. Manley, qui s'est révélé dans la foulée du 11 septembre, devient numéro 2 du gouvernement Chrétien.



Martin Cauchon

Il passe du Revenu national à la Justice, en plus de prendre la responsabilité de l'organisation politique au Québec. Grosse marque de confiance de Jean Chrétien à un de ses favoris.



Denis Coderre

Il accède pleinement au cabinet, au poste de ministre de l'Immigration, après deux ans comme ministre «junior» au Sport amateur. Un gros défi dans un poste délicat pour un politicien plus reconnu pour son efficacité que pour sa finesse.

→ ENTRÉE



William Graham
Affaires étrangères

Une entrée par la grande porte pour cet intellectuel francophile, chevalier de la Légion d'honneur et docteur en sciences juridiques. Député de Toronto Centre-Rosedale.



Susan Whelan
Coopération internationale

Un recrue au cabinet, avocate de formation, nommée à la tête de l'Agence canadienne de coopération internationale. Députée de Essex (Ontario).

↓ RÉTROGRADATION



Elinor Caplan

Elle quitte l'Immigration pour le Revenu national. M^{me} Caplan n'a pas impressionné beaucoup depuis le 11 septembre, une contreperformance qui vient de lui coûter son poste à l'Immigration.



Ralph Goodale

Il quitte les Ressources naturelles pour le poste beaucoup plus morne de leader en Chambre. M. Goodale, poteau libéral en Saskatchewan, va se retrouver loin de la base militante sur le terrain.

Des gagnants... et des perdants

JOËL-DENIS BELLAVANCE

OTTAWA — D'habitude réfractaire aux grands chambardements au sein de son équipe ministérielle, Jean Chrétien a décidé hier de récompenser ses ministres les plus fiables et de larguer ceux qui étaient devenus de véritables boulets pour son gouvernement à deux semaines de la reprise des travaux de la Chambre des communes.

Ainsi, John Manley, Martin Cauchon, Denis Coderre, Don Boudria, Robert Thibault et Bill Graham, qui ont obtenu des promotions importantes, sortent grands gagnants de ce remue-ménage sans précédent du premier ministre.

À l'inverse, Alfonso Gagliano, Herb Gray, Maria Minna, Hedy Fry, Jim Peterson et Gilbert Normand ont été emportés par le puissant coup de balai de M. Chrétien qui voulait donner un visage sans rougissement à son gouvernement.

M. Manley, qui s'est illustré à titre de ministre des Affaires étrangères depuis les événements tragiques du 11 septembre, au point d'être choisi la personnalité de l'année au Canada par le magazine *Time*, obtient le poste de vice-premier ministre et ministre politique de l'Ontario. M. Chrétien a indiqué hier vouloir lui déléguer davantage de responsabilités, estimant que sa charge est devenue trop lourde en raison des nombreux voyages qu'il doit effectuer à l'étranger.

Candidat pressenti pour succéder à M. Chrétien, M. Manley pourra se servir de ses nouvelles fonctions afin de bâtir une solide organisation capable de concurrencer celle

du ministre des Finances, Paul Martin, favori pour remporter la course.

M. Cauchon, qui n'a que 39 ans, a obtenu le poste de ministre de la Justice après avoir dirigé le ministère du Revenu et des Douanes pendant deux ans et demi. M. Cauchon devient aussi le nouveau lieutenant politique de Jean Chrétien au Québec et le grand responsable du parti dans la Belle Province.

M. Coderre, qui est aussi jeune à 38 ans, prend du galon en devenant le nouveau ministre de l'Immigration après s'être illustré en tant que secrétaire d'État au sport amateur. Reconnu pour ses talents d'organisateur, M. Coderre aurait souhaité que M. Chrétien lui accorde la responsabilité du parti au Québec.

Parlementaire aguerri, M. Boudria obtient une véritable promotion en devenant ministre des Travaux publics. Il aura pour mandat de faire le ménage dans ce ministère qui a plongé le gouvernement Chrétien dans la controverse au cours des derniers mois.

Moins de 15 mois après son élection, Robert Thibault, député acadien de la Nouvelle-Écosse, se voit confier d'importantes responsabilités en devenant ministre des Pêches. M. Thibault était auparavant ministre d'État responsable de l'Agence de promotion économique du Canada Atlantique.

Enfin, Bill Graham est l'un des rares députés d'arrière-ban à se faire catapulte dans un ministère aussi imposant que celui des Affaires étrangères. Cet avocat de formation, originaire de la région de Toronto, est tout de même un expert

des relations internationales puisqu'il a présidé le comité des Affaires étrangères de la Chambre des communes pendant plusieurs années.

Du côté des perdants, Alfonso Gagliano se voit montrer la porte après s'être fait accuser la semaine dernière par un ancien haut fonctionnaire de favoritisme et d'ingérence dans la gestion d'une société d'État. M. Chrétien l'a envoyé loin des scandales en le nommant ambassadeur du Canada au Danemark. M. Chrétien, qui n'a guère l'habitude de larguer de la sorte de fidèles compagnons de route, avait pourtant réitéré sa pleine confiance en son ancien ministre des Travaux publics pas plus tard que la semaine dernière.

L'autre grande victime de ce remaniement est nul autre qu'Herb Gray, qui aurait célébré son 40^e anniversaire de vie politique en juin. M. Gray désirait demeurer en poste au moins jusqu'à cette date, mais M. Chrétien en a décidé autrement en le nommant président de la section canadienne de la Commission mixte internationale. M. Chrétien, qui souignait souvent les nombreuses années de service de son collègue qui occupait le poste de vice-premier ministre, a tenté d'amoindrir le choc en élevant M. Gray au plus haut titre qui puisse être décerné aux titulaires de charge publique au pays, soit le titre de « très honorable », réservé au premier ministre.

Bien qu'elle demeure ministre, Elinor Caplan a encaissé une rétrogradation en étant mutée du ministère de l'Immigration à celui du Revenu national. Manifestement,

M^{me} Caplan n'a pas été à la hauteur depuis les événements tragiques du 11 septembre. L'immigration est pourtant un dossier clé dans la région de Toronto, où se trouve la circonscription de M^{me} Caplan.

Quant à Maria Minna, ministre responsable de l'ACDI, elle retourne sur les banquettes arrières après avoir été soupçonnée d'avoir voté illégalement lors de récentes élections municipales à Toronto.

La secrétaire d'État responsable du multiculturalisme, Hedy Fry, qui s'était retrouvée dans le pétrin l'an dernier après avoir accusé injustement les citoyens de Prince George, en Colombie-Britannique, de racisme, le secrétaire d'État aux Institutions financières, Jim Peterson, dont la performance aux Communautés n'avait rien d'inspirant, et le secrétaire d'État responsable des Sciences, Recherche et Développement, Gilbert Normand, ont aussi été renvoyés sur les banquettes arrières.

En conférence de presse, hier, M. Chrétien a fait valoir qu'il n'éprouvait aucun plaisir à démettre de leurs fonctions certains membres de son cabinet afin de faire de la place pour du sang neuf. « À un moment donné, si je veux faire des changements, il faut que je demande à des gens de partir. Et j'ai demandé à ces gens de partir. Ce n'est pas plaisant de demander à des gens de partir. (...) C'est un privilège d'être ministre. Ce n'est pas un contrat à long terme. Évidemment, ils sont tous contents lorsqu'on leur en offre un. Ils sont moins contents lorsqu'on le leur retire. C'est la vie », a-t-il philosophé.

LES SECRÉTAIRES D'ÉTAT

LES NOUVEAUX:

- > **Gerry Byrne** devient ministre d'État (Agence de promotion économique du Canada atlantique)
- > **Maurizio Bevilacqua** devient secrétaire d'État (Sciences, Recherche et Développement)
- > **Paul DeVilliers** devient secrétaire d'État (Sport amateur) et leader adjoint du gouvernement à la Chambre des communes
- > **Gar Knutson** devient secrétaire d'État (Europe centrale et orientale et Moyen-Orient)
- > **Denis Paradis** devient secrétaire d'État (Amérique latine et Afrique) (Francophonie)
- > **Claude Drouin** devient secrétaire d'État (Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec)
- > **John McCallum** devient secrétaire d'État (Institutions financières internationales)
- > **Stephen Owen** devient secrétaire d'État (Diversification de l'économie de l'Ouest canadien) (Affaires indiennes et du Nord canadien)

LES DÉPARTS:

- > **Hedy Fry** Secrétaire d'État (Multiculturalisme), (Situation de la femme)
- > **James Scott Peterson** Secrétaire d'État (Institutions financières internationales)
- > **Gilbert Normand** Secrétaire d'État (Sciences, Recherche et Développement)

LE NOUVEAU CABINET CHRÉTIEN

La nomination de Denis Coderre accueillie avec réserve

AGNÈS GRUDA

LA NOMINATION de Denis Coderre au poste de ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration a été accueillie par des commentaires prudents. Le nouveau ministre aura bien peu de temps pour maîtriser une réforme législative complexe, qui entre dans une phase cruciale, s'inquiètent des gens qui suivent de près les dossiers de l'immigration et du droit d'asile.

D'autres font valoir que dans la foulée des attentats du 11 septembre, M. Coderre sera soumis à de fortes pressions pour aligner la politique d'immigration canadienne sur celle des États-Unis. Et se demandent si M. Coderre saura relever son plus grand défi : maintenir le délicat équilibre entre les exigences de la sécurité et celles de l'hospitalité.

Elinor Caplan, qui a précédé M. Coderre à ce portefeuille, a revu de fond en comble toute la législation canadienne en matière d'immigration et de l'accueil des réfugiés. La loi C-11 a été adoptée en novembre, mais elle sera précisée par une pléthore de règlements, qui n'ont pas encore été tous publiés et qui seront soumis à la consultation.

« Le ministre devra faire une immersion rapide pour maîtriser un dossier très compliqué, sinon la réforme sera menée par ses fonctionnaires », prévient Rivka Augenfeld, de la Table de concertation au service des personnes réfugiées et immigrantes.

L'impact de la réforme dépend des règlements, opine Judith Kumin, déléguée du Haut-Commissariat pour les réfugiés à Ottawa. Si le système fonctionne bien, les pro-



Photo Presse Canadienne

Selon plusieurs observateurs, Denis Coderre devra s'adapter rapidement aux dossiers compliqués que lui lègue Elinor Caplan que l'on aperçoit derrière le nouveau ministre.

cédures de sélection des réfugiés seront plus rapides et plus efficaces. Dans le cas contraire, « nous risquons de prendre de mauvaises décisions et de renvoyer des personnes en danger ».

Depuis le 11 septembre, la pression publique au Canada va du côté d'un resserrement des frontières. Selon un sondage publié le mois dernier, 70 % des Canadiens croient que leur gouvernement ne réussit pas à bloquer les immigrants ayant des liens avec des mouvements terroristes. Les politiques d'immigration sont devenues une question d'actualité brûlante. À laquelle le gouvernement canadien ne peut plus répondre sans tenir compte du contexte international.

« L'immigration n'est plus simplement un dossier canadien, c'est une question globale », souligne Judith Kumin. Ainsi, avec la signature d'un accord sur leur frontière commune, le Canada et les États-Unis se sont engagés dans des discussions bilatérales qui pourraient les amener à mieux coordonner leurs politiques d'accueil de réfugiés.

Jacques Beauchemin, président de l'Association québécoise des avocats en droit de l'immigration, estime que le Canada a déjà perdu une part de sa souveraineté dans ce domaine. Et selon lui, un des grands défis de M. Coderre sera d'affirmer la souveraineté canadienne en matière d'immigration.

Cracher sur le drapeau

Mais le chef du Bloc québécois, Gilles Duceppe, s'est demandé hier si Denis Coderre a la sensibilité qu'il faut pour jouer le rôle qui vient de lui être attribué. Il a ressorti des oubliettes une déclaration prononcée par M. Coderre lors d'une assemblée partisane, en 1995, au sujet du député bloquiste Osvaldo Nunez qui l'avait battu aux élections deux ans plus tôt, et à qui il avait reproché de « cracher sur le drapeau » d'un pays qui lui avait offert l'asile.

« Des fois, j'ai envie de remettre la loi de la déportation et de renvoyer dans leur pays des gens qui crachent sur mon drapeau », avait-il lancé. Par la suite, M. Coderre a dit regretter d'avoir parlé de déportation, mais a maintenu l'essentiel de ses propos.

« Peut-on avoir un ministre de l'Immigration qui pense que les citoyens n'ont pas tous les mêmes droits ? Que ceux qui sont nés ici peuvent voter comme ils veulent, et que ceux qui sont nés ailleurs n'ont pas ce droit ? » se demande M. Duceppe, qui ne remet pas en question la nomination de Denis Coderre, mais lui demande de s'excuser.

Mais dans les milieux préoccupés par la défense des droits des immigrants, ces propos n'avaient pas laissé de traces. « S'il a dit ça, c'est qu'il croit que les réfugiés sont redevables au Canada et au parti au pouvoir, dit l'avocat Jacques Beauchemin. C'est un mauvais signe. »

Rivka Augenfeld, qui travaille depuis longtemps auprès de réfugiés, était surprise, hier. « C'est lui qui a dit ça ? Oh my God... »

Chrétien récompense ses partisans

DENIS LESSARD

QUÉBEC — Exaspéré de voir les libéraux du Québec se rapprocher de Paul Martin, le premier ministre Chrétien a passé un message clair hier en renouvelant sa brochette de lieutenants au Québec.

Ces nouvelles figures ont en commun d'être des supporters indéfectibles du premier ministre, ont fait preuve de fermeté à l'endroit du Québec et surtout de n'avoir jamais flirté avec l'organisation de Paul Martin, l'aspirant avoué à la succession de Jean Chrétien.

Martin Cauchon et Denis Coderre, grands gagnants du remaniement fédéral d'hier, faisaient partie des plus chauds partisans de la Loi C-20 sur la « clarté référendaire ».

Le nouveau secrétaire d'État Claude Drouin a même été le premier élu du Québec à se prononcer publiquement en faveur du controversé projet de loi de Stéphane Dion, il y a deux ans.

Les Québécois tenants d'un fédéralisme plus souple à l'endroit du Québec, les Lucienne Robillard et Pierre Pettigrew n'ont pas eu de promotion dans la nouvelle donne annoncée par Jean Chrétien.

S'il avait décidé de rester et avait voulu s'entourer de ministres indéfectibles au Québec, Jean Chrétien n'aurait pu faire de meilleurs choix que ceux annoncés hier. Martin Cauchon a toujours été insensible aux appels de Paul Martin, un tour de force pour un nouvel élu québécois à Ottawa. Doté d'une longue expérience en dépit de son jeune âge, Denis Coderre s'est aussi tenu à distance du ministre des Finances.

Le nouveau lieutenant Martin Cauchon aura le mandat de contre-carrer les visées de Paul Martin au Québec, ce que ne parvenait plus du tout à faire Alfonso Gagliano.

Gagliano lâché

Torpillé par l'establishment libéral de Toronto — d'où provient l'ancien président de la Corporation immobilière du Canada, Jon Grant —, Alfonso Gagliano n'avait plus du tout la cote auprès du Parti libéral du Québec. Certains laissent entendre que Paul Martin n'a jamais été très heureux de la mainmise de M. Gagliano sur l'organisation au Québec. Sa déconfiture laissera les coudées plus franches à l'organisation du ministre des Finances.

Pietro Perrino, l'organisateur de Paul Martin au Québec, multiplie les rencontres avec les élus libéraux provinciaux — un rapprochement naturel puisque Perrino était l'ancien directeur général du PLQ.

L'un des émissaires de M. Gagliano, passé à l'Assemblée nationale à Québec il y a quelques jours, s'était fait semoncer par une poignée de députés de Jean Charest, tous irrités par l'implication du député de Saint-Léonard derrière Pierre Bourque.

Rémy Trudel doute de l'écoute d'Anne McLellan

ANDRÉ DUCHESNE

QUÉBEC — L'arrivée d'Anne McLellan au ministère fédéral de la Santé laisse son homologue québécois Rémy Trudel perplexe, compte tenu du peu d'écoute dont celle-ci avait fait preuve au moment de l'adoption de la Loi sur les jeunes contrevenants, soutient-il.

« C'est Mme McLellan qui a parainé ce projet de loi et n'a pas tenu compte de l'expression unanime de l'Assemblée nationale lorsque le Québec a demandé que soient tenus en compte ses particularités en termes de services à la jeunesse », a dit le ministre au cours d'un entretien téléphonique avec *La Presse* alors qu'il se trouvait en tournée à Baie-Comeau.

Ces particularités auxquelles il fait référence s'appuient sur une approche préventive de la crimina-

lité chez les jeunes plutôt que par une intervention plus répressive envers les contrevenants d'âge mineur comme le prévoit la loi fédérale.

D'ailleurs, non seulement les membres de l'Assemblée nationale mais à peu près tout ceux qui frayed de près ou de loin avec le milieu judiciaire québécois s'étaient élevés contre cette loi.

La loi n'est toujours pas entrée en vigueur puisqu'elle n'a pas obtenu la sanction du Sénat. Les membres de la Chambre haute l'ont plutôt renvoyée au législateur afin qu'il y apporte des modifications.

« Pour l'instant, nous sommes habités par un sentiment de perplexité, poursuit M. Trudel. Le vrai moment de la discussion avec Mme McLellan va débiter selon toute vraisemblance avec la parution de la première proposition de Roy Ro-

manow. » Il fait bien entendu allusion à la commission que mène présentement l'ancien premier ministre de la Saskatchewan sur l'avenir du système de santé canadien. Une première version du rapport final devrait être rendue publique sous peu.

Arguant que le Québec ne reçoit que 0,15 \$ d'Ottawa pour chaque dollar dépensé en matière de Santé, le gouvernement Landry réclame plus d'argent du fédéral par le biais du transfert de points d'impôt supplémentaires.

Les premiers ministres des provinces doivent se rencontrer la semaine prochaine à Vancouver pour justement discuter de l'avenir de la santé et de son financement au pays.

Peu de commentaires

Outre le ministre Trudel, les pontes du gouvernement Landry ne

se bousculaient pas devant les micros hier pour émettre leurs commentaires relativement aux nombreux changements survenus dans le cabinet Chrétien.

Sur les ondes de Radio-Canada, la vice-première ministre Pauline Marois a dit souhaiter que Mme McLellan se montre moins imperturbable que son collègue Stéphane Dion.

Mme Marois faisait allusion à une entrevue accordée par le ministre des Affaires intergouvernementales au sein du cabinet Chrétien à l'équipe éditoriale du quotidien *Le Soleil* au cours de laquelle il a déclaré qu'Ottawa ne versera pas un sou de plus aux provinces. Il a soutenu qu'Ottawa assume 40 % des coûts de la facture en termes de soins de santé. « On sait très bien qu'il y a eu des réductions importantes des transferts fédéraux », a répliqué Mme Marois.



La Classe M 2002. Construite par un Canadien. Et ça se voit.

► **LA CLASSE M.** Elle aime autant l'hiver qu'un enfant canadien aime la neige. Car le président de notre usine d'Alabama, Bill Taylor, a lui-même passé toute son enfance au Canada.

► Il en résulte que la Classe M est

équipée de notre Système de freinage d'urgence assisté, lequel réduit les distances d'arrêt de jusqu'à 45 %. Sa transmission est assortie d'un mode faible vitesse (dont la plupart des VUS ne sont pas dotés) qui vous aide à gravir

les pentes glissantes. Son Système de traction électronique aux 4 roues vous permet de continuer à rouler même si trois des roues n'adhèrent plus. Et les commandes de chauffage séparées pour l'arrière de l'habitacle sont aussi

bienvenues qu'un bon chocolat chaud.

► Composez le 1 800 387-0100 ou rendez-vous à www.mercedes-benz.ca afin de trouver le concessionnaire le plus proche et imprimer une brochure.

UNE VALEUR ÉQUITABLE À PARTIR DE 49 350 \$*



Mercedes-Benz

L'avenir de l'automobile

Entrez dans l'univers Mercedes-Benz avec les articles griffés du catalogue *La Collection* en visitant www.mercedes-benz.ca

© Mercedes-Benz Canada Inc., Toronto, Ontario, 2002. Mercedes-Benz — une marque de DaimlerChrysler. *PDF de la ML320 Classeque 2002 (n'inclut ni les taxes, ni les frais de transport, de préparation et d'administration). Le concessionnaire peut offrir un prix moindre.

LE NOUVEAU CABINET CHRÉTIEN

Brian Tobin aime être sous les feux de la rampe!

ANDRÉ DUCHESNE

QUÉBEC — Le moins que l'on puisse dire, c'est qu'à travers ses vingt et une années de vie politique, Brian Tobin aura bien aimé tenir les électeurs canadiens en haleine.

De déclarations intempestives à des gestes d'éclat, en passant par l'organisation éclair de la grande manifestation d'amour à l'endroit du Québec tenue à Montréal quelques jours avant le référendum de 1995, Tobin aura attiré l'attention à plus d'une reprise.

Et maintenant qu'il a quitté la vie politique pour retourner auprès de sa famille et poursuivre sa carrière dans le secteur privé, la question est de savoir s'il a effectivement fini de faire parler de lui. La réponse est toute en nuances.

Lundi, en conférence de presse, M. Tobin a voulu précéder les questions des journalistes en disant : « Permettez-moi d'être clair. Cette décision n'est pas stratégique. Cette décision n'est pas politique. C'est une décision personnelle. »

Autrement dit, ne lui demandez pas s'il s'éclipse pour mieux rebondir au moment où Jean Chrétien tirera sa révérence, il ne sera pas candidat à sa succession. Il retourne auprès de son épouse et de ses trois enfants. Point final.

Mais relisons ce que le même Tobin déclarait à la mi-décembre 1995 alors qu'il était ministre des Pêches et Océans, alors qu'on lui prêtait des intentions de succéder à Clyde Wells à la tête du gouvernement provincial de Terre-Neuve : « Il n'y a pas d'ouverture à Terre-Neuve. À ce que je sache, il n'y aura pas d'ouverture prochainement. Mon attention est ici, pour régler les problèmes des pêches. »

On connaît la suite. Le 8 janvier 1996, il démissionnait du cabinet Chrétien et retournait à St. John's. Élu sans opposition chef du Parti libéral de Terre-Neuve le 17 janvier, il était assermenté premier ministre le 26 du même mois.

Sa carrière dans le secteur privé se résume à un travail de journaliste à la radio et à la télévision avant 1978. Cette année-là, il devient membre du Parti libéral terre-neuvien, formant alors l'opposition, à titre d'assistant politique. Dès 1980, Tobin saute dans l'arène politique en se faisant élire une première fois dans le comté fédéral de Bonavista-Trinity-Conception. Ce fils de pompier, cinquième d'une famille de neuf enfants, n'a alors que 25 ans.

Ses premières années au Parlement se déroulent sous le signe de l'essoufflement du Parti libéral sous Pierre Elliott Trudeau. Ce dernier était déjà parti, laissant la place à John Turner durant quelques mois, au moment de l'élection des conservateurs de Brian Mulroney. Durant les neuf années de règne

de ces derniers, Tobin et quelques virulents députés de l'opposition libérale font la pluie et le beau temps à la Chambre, brassant la cage du gouvernement dès que l'occasion leur en est donnée. C'est l'époque du fameux Rat Pack.

Capitaine Canada

Menés par Jean Chrétien, les libéraux reprennent le pouvoir à l'automne 1993. Nommé ministre des Pêches, le bouillant Tobin ne rentre pas dans ses terres pour autant. En 1995, durant ce qu'on a appelé la guerre du Flétan, il envoie des navires de guerre canadiens arraisonner des bateaux de pêche espagnols dont l'équipage est soupçonné de dépasser ses quotas de prises en eaux canadiennes.

Tobin fait même adopter une loi en une seule journée pour donner au gouvernement le droit d'intervenir. Dans un style pour le moins coloré, il évoque les pauvres poissons s'accrochant avec les ongles au banc de Terre-Neuve pour échapper aux pêcheurs étrangers.

L'épithète Capitaine Canada vient de cet épisode. Elle aurait pu tout aussi bien venir du rôle joué quelques mois

plus tard par Tobin durant la campagne référendaire alors qu'il est un des principaux organisateurs du ralliement d'amour des Canadiens, place du Canada à Montréal. Dans une entrevue accordée à l'époque à la *Presse Canadienne*, le ministre John Manley avait vendu la mèche quant au rôle de son collègue dans l'organisation de cet événement, alors que ce dernier préférerait parler d'un mouvement populaire.

De l'avis des analystes, ses années passées au poste de premier ministre à Terre-Neuve furent mitigées, teintées par un mélange de déclarations fracassantes et de réalisations discutables. Ainsi, en novembre 1996, il avait menacé de mettre unilatéralement un terme au lucratif contrat de vente d'électricité de Churchill Falls à Hydro-Québec si la province francophone accédait à la souveraineté. Le ministre québécois des Ressources naturelles, Guy Chevrette, avait raillé ces menaces, rappelant qu'un contrat est un contrat.

Le règne de Tobin à Terre-Neuve fut surtout marqué par une importante réorganisation du système scolaire de cette province. Les écoles, encore sous le contrôle des Églises, avaient alors été laïcisées. Si la mesure avait obtenu l'aval d'une majorité de citoyens au cours d'un référendum tenu en 1997, Brian Tobin avait la cible de certaines groupes d'extrême droite. Sur son site Internet, l'organisme Roman Catholic Anti-Difamation League l'avait qualifié de « pro-avortement », « pro-homosexuel » et « anticatholique », propos accompagnés de photographies pas très à l'avantage du premier ministre.



Brian Tobin

Photo PC ©

SOLDE ANNUEL D'ENTREPÔT

dans tous nos magasins



RABAIS
JUSQU'À

50%

Un rabais minimum de 15% sur **TOUTE** la marchandise en magasin.

Dans toutes les tailles.

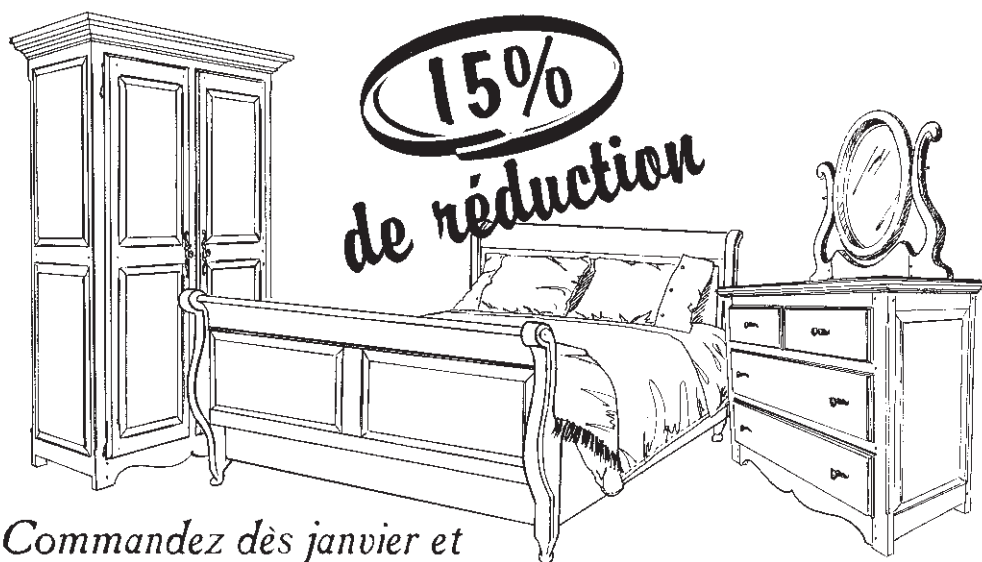
JUSQU'AU 20 JANVIER 2002.

Bovet

POUR HOMMES DE TOUTES TAILLES

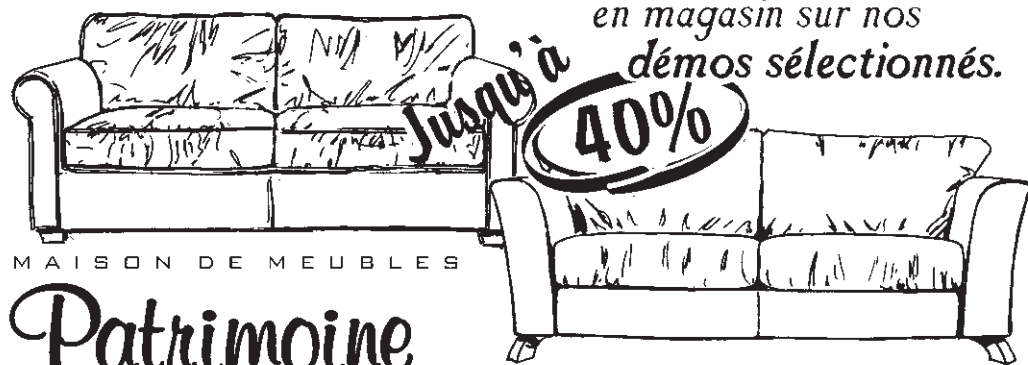
• MONTRÉAL: 4475, boul. Métropolitain Est – Galeries d'Anjou
• CENTRE-VILLE: Complexe Desjardins • OUEST: Centre Rockland – Fairview Pointe-Claire
• LAVAL: Carrefour Laval • RIVE-NORD: Place Rosemère
• RIVE-SUD: Promenades St-Bruno – Place Portobello, Brossard • REPENTIGNY: Galeries Rive-Nord
• JOLIETTE: Galeries Joliette • TROIS-RIVIÈRES: Place des Forges • QUÉBEC: Place Sainte-Foy – Galeries de la Capitale

Patrimoine entame la nouvelle année avec ses **PRIX GIVRÉS DE JANVIER**



Commandez dès janvier et obtenez **15% de réduction** sur toutes nos collections de mobiliers rembourrés et de chambres à coucher.

De plus, ne manquez pas les escomptes affichés en magasin sur nos **demos sélectionnés.**



MAISON DE MEUBLES

Patrimoine

3932 Autoroute Laval Ouest, (coin Curé-Labelle)
Laval (Qc) H7T 2P7

450.687.6867

3016089

Étudiants universitaires



Perfectionnez votre anglais ou votre allemand en devenant assistants de langue française en Europe!

Le ministère de l'Éducation du Québec offre des postes d'assistantes et d'assistants de langue française au Royaume-Uni, en Irlande ou en Allemagne.

- **Fonction**
animer des groupes d'adolescents dont la langue maternelle n'est pas le français et assister l'enseignante ou l'enseignant responsable du cours de français pendant environ 12 heures par semaine.
- **Durée du stage**
de 8 à 9 mois, selon le pays d'affectation.
- **Allocation**
environ 12 500 \$ pour le séjour (De 25 à 30 \$ l'heure).
- **Principales conditions**
 - > Étudier à temps plein dans une université québécoise;
 - > Résider en permanence au Québec;
 - > Être citoyen canadien.
- **Date limite d'inscription**
le vendredi 1^{er} février 2002
- **Consultez le site Internet**
du ministère de l'Éducation
www.meq.gouv.qc.ca/daic
 - > Pour obtenir plus de renseignements;
 - > Pour vous procurer les formulaires d'inscription;
 - > Pour connaître le nom de la personne responsable du dossier dans votre université.

Éducation Québec

LE NOUVEAU CABINET CHRÉTIEN

Gagliano ne sera pas entièrement en terrain inconnu

ANDRÉ DUCHESNE

QUÉBEC — « L'autonomie n'est plus suffisante. Nous éprouvons aujourd'hui le besoin de constituer une nation. La politique étrangère fera alors partie de nos prérogatives. Un jour, nous obtiendrons notre indépendance. »

D'où proviennent ces propos ? De la bouche d'un membre influent du gouvernement péquiste ? Pas du tout ! Ils sont plutôt attribuables à Daniel Thorleifsen, professeur d'histoire sociale et culturelle à l'Université du Groenland, territoire autonome, mais faisant tout de même partie du royaume du Danemark.

Vous savez, le Danemark. Ce pays scandinave où l'ex-ministre fédéral des Travaux publics Alfonso Gagliano ira faire ses classes à titre d'ambassadeur. En rêvant sans doute de faire le même travail un jour au Saint-Siège ou à Rome où d'incessantes rumeurs l'envoyaient depuis quelque temps déjà.

De ministre influent dans le cabinet Chrétien et de lieutenant politique du Québec au gouvernement fédéral à un poste d'ambassadeur canadien au Danemark, la marche est pour le moins haute. Vers le bas, il va sans dire.

Et ce, même si le premier ministre Chrétien s'est défendu hier d'avoir renvoyé son allié de longue date du cabinet à la suite de nouvelles allégations de favoritisme à son en-droit.

Car, le Danemark, ce n'est pas exactement un partenaire majeur du Canada en matière économique. Un coup d'oeil sur le site Internet du ministère canadien des Affaires étrangères et du Commerce international indique qu'en 2000, la valeur du commerce bilatéral entre ces deux nations avait atteint environ 1,2 milliard de dollars. Cette somme se décortique de la façon suivante : 425 millions d'exportations danoises au Canada, 420 millions d'importations canadiennes au Danemark, 325 millions d'investissements danois au pays de la feuille d'érable, mais à peine 49 millions d'investissements canadiens dans la patrie de Tycho Brahe et d'Érik le Rouge.

À titre comparatif, la valeur du commerce bilatéral avec la Suède et la Norvège, deux pays voisins, étaient respectivement de cinq et de plus de sept milliards de dollars en 2000.

Sur le plan politique, le site Internet du ministère des Affaires étrangères indique : « Le gouvernement danois est très intéressé par le

volet nordique de la politique étrangère du Canada et participe activement avec nous au Conseil de l'Arctique. » Les deux pays partagent cette préoccupation du développement du Nord et des relations avec leurs peuples autochtones.

Hier, les mauvaises langues commençaient aussi à chuchoter que selon la plus récente enquête annuelle de l'organisme Transparency International, le Danemark arrive au second rang des pays les moins corrompus... À ce chapitre, le Canada occupe le septième rang.

Enfin, comme le Canada, le Danemark a son mouvement indépendantiste, le Nammineq, qui réclame l'indépendance totale du Groenland, comme le rappelait récemment le journal *Helsingin Sanomat* d'Helsinki dans un article repris dans *Courrier international*. Le texte précisait que depuis 1979, les habitants de l'île bénéficient d'une large autonomie, le Parlement local ayant le pouvoir de légiférer dans tous les domaines sauf en matières de politique étrangère et de sécurité.

N'empêche, le Nammineq souhaite que l'île se détache définitivement du Danemark et réclame le « Groenland aux Groenlandais ».

Décidément, l'ancien ministre Gagliano ne se retrouvera pas totalement en terrain inconnu.

solde semi-annuel

Des milliers de montures soldées*

étiquettes rouges **50%** de rabais

étiquettes bleues **30%** de rabais

étiquettes jaunes **29\$**

De plus, économisez **25%** à l'achat de votre deuxième paire.

Plusieurs modèles de designers européens tels Flair, Benetton et Pro Design. Aussi, accessoires gratuits avec tout achat, tant qu'il y en aura.



NEW LOOK
lunetterie

TOUT LE MONDE TOUT NEW

Examens de la vue effectués sur place par un optométriste qualifié.

RÉGION DE MONTRÉAL

1, boul. Saint-Joseph O.
Centre-ville
Rosemont
Place Versailles
Pointe-aux-Trembles

(514) 270-4747
(514) 875-1001
(514) 593-8840
(514) 354-1220
(514) 642-2540

Repentigny
Laval: Chomedey
Laval: Pont-Viau
Saint-Jérôme
Pointe-Claire

(450) 654-5477
(450) 629-9800
(450) 663-4747
(450) 436-2893
(514) 694-7773

Place Vertu
Greenfield Park
Longueuil
Saint-Jean-sur-Richelieu
Saint-Hyacinthe

(514) 856-2002
(450) 466-2166
(450) 677-4747
(450) 348-1155
(450) 774-7188

*Montures sélectionnées. Lentilles en sus. Offre d'une durée limitée. Détails dans les magasins.

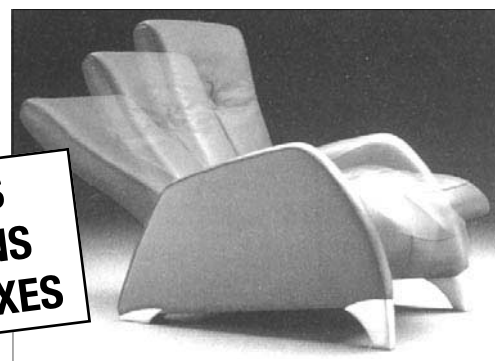
Michel Laurendeau, opticien

Meubles Re.No s'éclate!

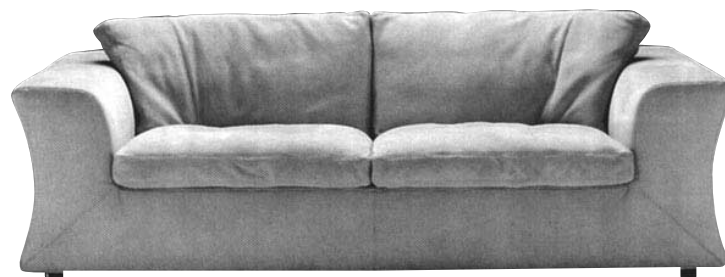
Jusqu'au mercredi 23 janvier 2002

Solde De 10 à 50 % de rabais
sur articles sélectionnés

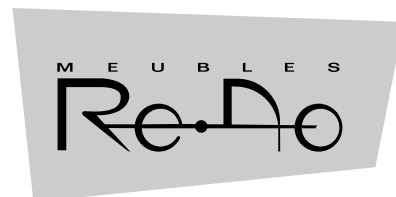
Le cuir...à la portée de tous.



**NOUS
PAYONS
LES TAXES**



Meubles de salle à manger, chambre à coucher et salle de séjour et articles de décoration fabriqués dans notre atelier dans les nombreux cuirs et tissus exclusifs de la collection Re.No.



2673, rue Charlemagne, Montréal **255-3311**
Extérieur 1 800 363-1515
(2 rues à l'ouest du Boul. Pie-IX)



L'EXECUTIVE

MBA

NUMÉRO UN AU CANADA

Classé au premier rang par le magazine Canadian Business en octobre 2001 et offert en anglais ici même à Montréal, le programme de maîtrise en administration pour gens d'affaires Queen's Executive MBA de la Queen's School of Business s'avère le seul au Canada qui permet d'établir des contacts avec des collègues d'un océan à l'autre.

Nos centres de formation reliés par un système de téléconférence multipoint sont situés dans différentes villes du pays. En vous joignant à l'une de nos équipes d'apprentissage, vous évoluez dans un environnement stimulant qui privilégie à la fois une relation étroite avec l'enseignant et une interaction dynamique entre participants. En seulement deux ans, vous pouvez ainsi obtenir votre maîtrise en administration des affaires tout en poursuivant vos activités professionnelles.

Pour en savoir plus, il suffit d'assister à l'une de nos séances d'information. En seulement 60 minutes, vous comprendrez pourquoi plus de gestionnaires canadiens préfèrent le Queen's Executive MBA à tout autre programme de maîtrise en administration pour gens d'affaires au pays.

Pour assister à l'une de nos séances d'information, il est préférable d'effectuer une réservation. Pour nous joindre sans frais, composez le 1 888 EXEC MBA (1 888 393-2622) ou rendez-vous au www.queensexecmba.com.

Prochaines SÉANCES D'INFORMATION

Pour en savoir plus,
faites le 1 888 EXEC MBA.

Montréal

Le mercredi 23 janvier
de 12 h 15 à 13 h 15
(un goûter sera servi)
de 18 h à 19 h
Hôtel Delta Montréal
450, rue Sherbrooke
Ouest

Pointe-Claire

Le jeudi 24 janvier
de 12 h 15 à 13 h 15
(un goûter sera servi)
de 18 h à 19 h
Hôtel Holiday Inn
6700, route Transcanadienne



LE NOUVEAU CABINET CHRÉTIEN

Le départ de Gagliano attriste la communauté italienne

PASCALE BRETON

LA NOMINATION d'Alfonso Gagliano au poste d'ambassadeur du Canada au Danemark a jeté une douche froide sur la communauté italienne de Saint-Léonard qui a du coup l'impression de perdre un important allié.

Les détails du remaniement ministériel effectué par le premier ministre Jean Chrétien ont rapidement été ébruités auprès des électeurs de la circonscription de Saint-Michel/Saint-Léonard, où M. Gagliano est député depuis 1984.

Dans certains cafés et pubs visités en fin d'après-midi hier, l'ambiance était davantage aux cartes qu'aux conversations d'ordre politique, mais personne n'ignorait que M. Gagliano perdait le ministère des Travaux publics et des Services gouvernementaux.

Difficile toutefois d'obtenir des commentaires sur le sujet. Tous étaient disposés à reconnaître l'important apport de M. Gagliano pour les résidents de Saint-Léonard et l'ensemble de la communauté italienne, mais la plupart des clients fuyaient la lentille du photographe et cherchaient à taire leur véritable nom.

« C'est normal qu'on soit déçu. C'est comme si on perdait un de nos morceaux. Il a fait beaucoup de place aux immigrants et il était toujours là pour aider tout le monde, sans avoir aucun intérêt », a finalement mentionné un habitué du café Milano.



Photo MARTIN CHAMBERLAND, La Presse ©

Personne n'ignorait, dans les cafés et pubs visités hier – comme le café Milano, rue Jarry – la nouvelle affectation d'Alfonso Gagliano, mais l'ambiance était davantage aux cartes qu'aux discussions politiques.

« Tout le monde le connaît ici, a pour sa part indiqué le propriétaire du Pub Mercedes, Tony Cecere. Tout le monde aime M. Gagliano parce qu'il aide beaucoup les gens de Saint-Léonard. Je ne l'ai rencontré que deux fois, mais mon père le

connaît bien, et M. Gagliano lui envoie toujours une carte à son anniversaire. »

Tous, sans exception, ont fait allusion aux nombreuses accusations de favoritisme et d'ingérence poli-

tique auxquelles M. Gagliano a dû faire face au fil des ans. Il est clair pour eux que les dernières allégations ont fini de discréditer leur député et ministre aux yeux du premier ministre Jean Chrétien, qui a

été contraint de lui offrir de nouvelles fonctions. « Remarquez, un poste d'ambassadeur, ce n'est pas mauvais du tout », a dit l'un d'eux, même si plusieurs personnes croyaient que M. Gagliano allait être nommé en Italie plutôt qu'au Danemark.

« J'aurais bien aimé qu'il reste, dit Alberto, propriétaire de la boucherie du même nom. Tout le monde essaie de s'aider, qui ne fait pas de faveurs parfois ? Si je pouvais aider mon frère par exemple, tout en restant correct, je le ferais. »

Marie-Louise Fumagalli, enseignante, ne partage pas cet avis. « Ce n'est pas mauvais qu'il parte, je ne le pleurerai pas », lance-t-elle. Déjà, certains voient en Frank Zampino, ancien maire de Saint-Léonard et maintenant président du comité exécutif de la nouvelle ville de Montréal, un bon candidat à sa succession. Chez les plus jeunes, les discussions autour du départ de M. Gagliano étaient beaucoup moins enflammées hier. Si la plupart ont avoué s'intéresser très peu à la politique, tous s'entendaient pour dire que l'origine italienne de M. Gagliano a joué contre lui. « Il n'y a pas beaucoup d'immigrants en politique et c'est vrai que tout ce qui arrive c'est parce qu'il est Italien. S'il s'appelait Cloutier, ça ne se produirait pas », a déclaré Frank Barreca. M. Gagliano avait lui-même déjà lancé à la Chambre des communes que ses détracteurs ne s'attaqueraient pas à lui s'il s'appelait Arcand ou Lapierre.

BILL GRAHAM AUX AFFAIRES ÉTRANGÈRES |

Des éloges et des doutes

JOHN WARD
Presse Canadienne

OTTAWA — D'un seul coup, hier, le député torontois Bill Graham a quitté la relative obscurité de l'arrière-ban pour être projeté sous les feux de la rampe à titre de ministre des Affaires étrangères.

Il est l'un des dix nouveaux venus à prendre place autour de la table du conseil des ministres, à la suite du plus important remaniement jamais effectué par le premier ministre.

La nomination de M. Graham, qui succède à John Manley, devenu vice-premier ministre, en a surpris plusieurs. « C'est une promotion extraordinaire », a commenté Maureen Molot, directrice de l'école Norman Patterson des Affaires internationales à l'Université Carleton, à Ottawa.

David Dewitt, directeur du Centre York d'études internationales et sur la sécurité, considère que l'avancement de M. Graham ne correspond pas au parcours habituel. Selon lui, les observateurs traditionnels des affaires parlementaires pourraient voir cette

promotion comme une surprise, puisque M. Graham, même s'il est doté d'un solide curriculum vitae, vient de l'arrière-ban, qu'il n'a pas dirigé d'autre ministère auparavant et que, bien sûr, les Affaires étrangères constituent l'un des plus importants portefeuilles.

Le leader du Parti conservateur, Joe Clark, lui-même un ancien ministre des Affaires étrangères, s'est montré très critique à l'égard de M. Graham. « Il n'a pas d'influence au cabinet, il n'a pas d'influence au sein du caucus, il n'a pas d'influence dans le pays. »

Mais M. Dewitt et Mme Molot n'ont que des éloges à l'endroit de M. Graham, auquel ils reconnaissent une compétence certaine.

Cet avocat de 62 ans, élu pour la première fois en 1993, a mené une carrière éminente comme professeur de droit international avant d'entrer en politique. Au cours des sept dernières années, il a présidé le comité permanent des Communes sur les affaires étrangères.

Il a une certaine crédibilité dans son domaine, estime M. Dewitt. « Je pense qu'on peut le considérer comme un choix raisonné et judicieux », a-t-il ajouté.

VENTE
DE RÉNOVATIONComplets
pour
homme129⁹⁹\$Vestons
sport
99⁹⁹\$Pantalons en
velours côtelé
19⁹⁹\$Vêtements d'extérieur
pour l'hiver
RABAIS
ALLANT
JUSQU'À 50%

TAILLE FORTE: FRAIS ADDITIONNELS

Moores

VÊTEMENTS POUR HOMMES

BONNE COUPE. BON PRIX. BONNE RÉPUTATION.

DANS TOUS LES MAGASINS DE MONTRÉAL

CONCEPTION
ET GESTION
DE SOLUTIONS
INTERNET

- **Attestation d'études collégiales NWE. 1J**
Du 25 février au 22 novembre 2002 - **Horaire d'après-midi et soir**
Rencontres d'information : les 22 ou 24 ou 28 janvier 2002 à 14 h
au local S-233 du pavillon Ignace-Bourget

Programme financé par le Ministère de l'Éducation et offert à toute personne désirant étudier à temps complet (clientèle d'Emploi-Québec avec autorisation du gestionnaire de parcours, personne sans soutien public du revenu, admissible au prêts et bourses).

Important : veuillez apporter vos relevés de notes, certificat de naissance et, selon le cas, preuve de résidence permanente.

Collège
de Bois-de-Boulogne

Information : (514) 332-3000 poste 313

www.bdeb.qc.ca

Programme offert à temps
complet aux personnes
désirant travailler pour une
entreprise spécialisée dans la
création de solutions Internet

NATHALIE
PETROWSKICHAQUE
MARDI
ET
JEUDI.Visite libre,
chaque samedi
dans Actuel.

ARTS+SPECTACLES

La Presse

575

MOBILART
Meubles & décorGRAND
SOLDErabais de
20 à 50%Plusieurs
modèles et
grandeurs
disponibles5805 Transcanadienne, Ville St. Laurent
(Rond point côte-de-Liesse et Transcanadienne)
(514) 748-9500

Lun. au mer.: 9 h à 18 h / jeu. et ven.: 9 h à 20 h • sam.: 10 h à 17 h / dim.: midi à 17 h

Autre magasin Mobilart C&R 6529, boul. Décarie (coin Plamondon) 514-344-1400



TOUJOURS PLUS LOIN

SENTRA 2002

LOUEZ LA POUR AUSSI PEU QUE

219\$*

PAR MOIS

0\$ dépôt sécuritaire

MEILLEURE SÉLECTION ET MEILLEURS PRIX!
ALTIMA - MAXIMA ET PATHFINDER ÉGALEMENT DISPONIBLES!

*Sur approbation de crédit. Détails en magasin. Avec acompte. Les images sont à titre d'illustration seulement

Super Centre
NISSAN
de Montréal
VOITURES NEUVES
ET D'OCCASION,
PIÈCES ET SERVICECité
NISSAN

www.citenissan.com

3500 JEAN TALON OUEST
(Près de Côte-des-Neiges) Métro Namur
(514) 739-3175

GRATUIT LECTEUR DVD OU SYSTÈME DE TÉLÉ PAR SATELLITE*

inclus avec une vaste sélection de téléviseurs de 32 po ou plus!

*Après crédit sur programmation de 100 \$ sur activation d'un forfait «Ultra». Détails en magasin.



GRATUIT
Lecteur DVD ou
système satellite*

32 po
STÉRÉO

▶▶ 1699⁹⁹

JVC

MD Téléviseur de 32 po à écran plat

- Entrées vidéo à composants, 2 S-vidéo et 3 entrées audio-vidéo
- Filtre en peigne numérique sur trois lignes
- Modulation de la vitesse de balayage
- Télécommande universelle illuminée

32F702 CodeWEB: 10007725

RCA

Lecteur de DVD/DC-R et MP3

- Sortie vidéo à composants
- Sortie DTS • Sortie S-vidéo
- Sortie audio numérique optique

RCS240P CodeWEB: 10006448



▶▶ 249⁹⁹

Panasonic

Système audio complet pour cinéma maison avec lecteur DVD et 6 haut-parleurs

- Changeur pour 5 DVD ou DC • Lecture de DC enregistrables et ré-inscriptibles
- Décodeur Dolby numérique • Télécommande universelle



▶▶ 799⁹⁹

ÉPARGNEZ JUSQU'À 50%

sur tous les appareils audio pour l'auto en liquidation!

JVC

Puissante radio d'auto AM/FM stéréo à lecteur de DC avec façade amovible

- Puissance de 4 x 40 watts
- Syntonisateur HS-II avec 24 stations prééglées • Mémoire de commande sonore améliorée • Sortie simple de préampli



ÉPARGNEZ 30^s
MAINTENANT SEULEMENT
▶▶ 169⁹⁹

12 MOIS AUCUN PAIEMENT, AUCUN INTÉRÊT*

sur tous les caméscopes

avec la nouvelle carte Future Shop!

* Sur approbation du bureau de crédit. Toutes les taxes applicables doivent être payées lors de l'achat. Les offres de financement prolongé ne s'appliquent pas aux achats effectués à FUTURESHOP.ca. Plus de détails ci-dessous.

Canon

Caméscope numérique

- Écran couleur de 2,5 po
- Carte de mémoire amovible de 8 Mo
- Mode de photographie progressive
- Comprend un lecteur de cartes

ZK25MC CodeWEB: 10007045



▶▶ 1199⁹⁹

SAMSUNG

Lecteur MP3 super compact Baby Yepp

- Mémoire interne de 32 Mo
- Interface USB
- Lecture des fichiers MP3

YP-201 CodeWEB: 10009107

ÉPARGNEZ 20^s
MAINTENANT SEULEMENT
▶▶ 149⁹⁹



SONY

Appareil photo numérique

- 2,1 méga-pixels • Zoom optique 3x
- Mise au point automatique à balayage haute vitesse
- Mode de film MPEG • DSC-PS0 CodeWEB: 10009538

▶▶ 499⁹⁹
APRÈS REMISE
599,99 - 100 \$ remise postale = 499,99

FUTURE SHOP

Ouvert jusqu'à 21 h tous les jours de la semaine

Prix et produits en vigueur du 16 au 22 janvier 2002.

La grande PRIMEUR

Regardez qui vous offre un deuxième service!

American Pie 2

© 2002 Universal Studios. Tous droits réservés



FORMAT GRAND ÉCRAN: CARACTÉRISTIQUES SPÉCIALES SUR DVD:

- Le «Making of American Pie 2»
- Séquences retranchées et scènes retirées
- Les citations les plus drôles
- Vidéo de musique: 3 doors Down «Be Like That»
- ...et bien plus encore!

▶▶ 26⁹⁹
DVD

Tous les ensembles d'ordinateur et moniteur EN SOLDE!

hp

Processeur Intel^{MD} Celeron^{MD} de 900 MHz

CodeWEB: 10011919/10011554

invent

7920R



intel inside
celeron
PROCESSOR

- Mémoire vive de 128 Mo
- Disque dur de 30 Go
- CD-ROM de 48x
- Graveur 8x pour DC ré-inscriptibles

ÉPARGNEZ 200^s
ENSEMBLE COMPLET MAINTENANT SEULEMENT
▶▶ 999⁹⁹
APRÈS RABAIS
1199,99 - 160 \$ rabais d'ensemble - 40 \$ HP remise postale = 999,99

COMPAQ

710CA

AMD Duron
Processeur 1 GHz

CodeWEB: 10012510

- Mémoire vive de 256 Mo
- Disque dur de 20 Go
- 8x DVD-ROM
- Affichage TFT 14,1 XGA
- Windows XP Édition familiale pré-installé

La grande PRIMEUR



AMD
Duron
PROCESSOR

▶▶ 1899⁹⁹

Économisez 140 \$ sur la connexion à Internet Sympatico à haute vitesse (rabais sur les tarifs d'installation et du service mensuel réguliers) Voir détails en magasin.

Nouveaux abonnements seulement. Il est exigé que l'ensemble Sympatico soit acheté pour 34,99 \$ par Visa, Amex ou MC. L'abonné doit être âgé de 18 ans ou plus. L'offre est en vigueur au Québec seulement. Le service n'est offert que pour les clients résidentiels seulement là où la technologie le permet. Il y a présentement exonération du tarif unique d'activation de 29,95 \$. *L'offre se limite aux nouveaux abonnés pour une première fois à Bell Sympatico édition haute vitesse. Le tarif mensuel pourrait être modifié et ne comprend pas les taxes applicables. L'offre pourrait être modifiée sans avis préalable et elle ne peut être combinée à aucune autre offre de Sympatico. Certaines conditions et restrictions s'appliquent. Sympatico et Sympatico édition haute vitesse sont des marques de commerce de Bell Canada.

USB
PC/MAC



ÉPARGNEZ 20^s
MAINTENANT SEULEMENT
▶▶ 79⁹⁹
APRÈS RABAIS
174,99 - 20 \$ rabais instantané - 75 \$ remise postale = 79,99

hp

Imprimante DeskJet 842C

- Imprime jusqu'à 8 ppm en noir et 5 ppm en couleur
- Sortie d'impression jusqu'à 600 x 1200 ppp sur papier photographique
- Technologie de superposition de couleurs HP rehaussée
- Branchement au port USB offre la compatibilité au PC et au Mac

HP DESKJET 842C CodeWEB: 61708842 Un total de 2000 unités offertes. Pas de bon d'achat différé.

Western Digital

Disque dur EIDE 100 Go à 7200 t./min

- Vitesse de transfert de 100 Mo/sec (Ultra ATA/100)
- Temps moyen de recherche de 8,9 ms
- Mémoire-tampon de 2 Mo de données
- Fonctions de prévention contre les pannes et protection des données

CodeWEB: 10010485



ÉPARGNEZ 130^s
MAINTENANT SEULEMENT
▶▶ 319⁹⁹
APRÈS RABAIS
449,99 - 55 \$ rabais instantané - 75 \$ remise postale = 319,99
Remise postale de 50 \$ US = 75 \$ CA environ. Tant qu'il y en aura.



ÉPARGNEZ 20^s
MAINTENANT SEULEMENT
▶▶ 59⁹⁹

Toutes les laveuses et sècheuses EN SOLDE!



Frigidaire

Laveuse à très grande capacité

- 8 programmes de lavage
- Choix de 3 températures
- 3 niveaux d'eau

FW1833AS 10011532 Diffère légèrement de l'illustration

▶▶ 469⁹⁹
SOLE

Approvisionnement d'un an de sacs GRATUITS (4 paquets de 3 sacs chacun) 81728865

Hoover

Aspirateur-traineau avec support amovible pour accessoires

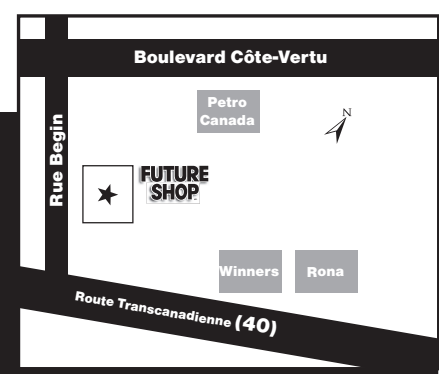
- Puissance de nettoyage de 12,0 A
- Multiples réglages de hauteur
- Système d'agitation positive révolutionnée

U-5134-950 CodeWEB: 10008342



ÉPARGNEZ 10^s
MAINTENANT SEULEMENT
▶▶ 159⁹⁹

Maintenant ouvert à deux pas de la Place Vertu
3820, boul. Côte-Vertu
(514)331-7877



Une offre par client, aucun détaillant, ne peut être jumelée à une autre promotion, ne s'applique pas aux achats antérieurs. Voir détails en magasin.

* Sur approbation du bureau de crédit pour les achats effectués avec votre carte Future Shop. Pour nos options «aucun intérêt»: l'intérêt est calculé tous les mois au taux de 28,8 % et sera éliminé à condition que: (1) les mensualités minimales soient versées et (2) le solde soit payé d'ici la fin de la période couvrant l'offre sans intérêt. Pour nos options «aucun paiement, aucun intérêt»: l'intérêt est calculé tous les mois au taux de 28,8 % après la fin de la période de promotion. Pour nos options «versements égaux, aucun intérêt», une mensualité sera débitée sur votre compte jusqu'à la fin de la période couvrant l'offre et celle-ci sera payable au complet avant la date d'échéance mensuelle. Les taxes applicables doivent être payées lors de l'achat, sauf pour notre option «aucun intérêt pendant 90 jours». **LOCATION: **** Sur approbation du bureau de crédit de Metro LeaseLine Ltée. Location commerciale seulement. Basée sur une durée de bail de 42 mois et une option d'achat à juste valeur marchande (JVM). Le montant total de la dette et le coût d'emprunt pour la location dépendent des taux mensuels de location fixés par Metro LeaseLine. Par exemple, pour une location de 10 000 \$ (plus les taxes) sur une durée de 42 mois avec paiements mensuels de 300,80 \$ (plus les taxes), le montant total à payer serait de 12 633,60 \$ (plus les taxes) avec option d'achat à juste valeur marchande de 1 000,00 \$ (plus les taxes). Le coût d'emprunt serait de 3 633,60 \$ (plus les taxes), ce qui implique un TPA de 17,16%. Les taux varient selon le montant de la location et la durée du bail. **POLITIQUE PUBLICAIRE:** Là où des rabais ou crédits de programmation sont indiqués, toutes les taxes devant s'appliquer sont calculées et doivent être payées sur le prix avant rabais ou crédit. Les frais d'affranchissement appropriés doivent être payés pour les remises postales. Les remises payables en dollars américains sont sujettes aux fluctuations dans la valeur des devises et peuvent faire l'objet de frais de traitement par les banques canadiennes. Future Shop n'est pas responsable des remises postales des fabricants. La disponibilité des produits varie selon le magasin. © 2002, Future Shop Ltée. Tous droits réservés. Le présent document ne peut être reproduit ni en tout ni en partie, ceci incluant l'information sur les prix, sous quelque forme que ce soit et par quelque procédé que ce soit sans l'obtention préalable d'une autorisation écrite de Future Shop. Les prix, produits et offres annoncés par l'InterBoutique de notre site web peuvent différer de ceux offerts dans les magasins Future Shop. **AÉROPLAN:** MDA Aéroplan est une marque déposée d'Air Canada. Les achats de certificats et de cartes-cadeaux ne donnent pas droit à des milles Aéroplan; néanmoins, les achats effectués avec ces derniers le peuvent. Les milles Aéroplan sont calculés avant taxes. Veuillez noter que les milles Aéroplan accumulés (comprenant les milles-bonis) sur les articles retournés, échangés ou lors d'une protection de prix, seront corrigés en conséquence. **INTEL:** Intel, le logo «Intel Inside», Pentium et Celeron sont des marques déposées ou des marques de commerce de la corporation Intel ou de ses filiales aux États-Unis et dans d'autres pays.

| GUANTANAMO |

Le traitement des détenus suscite l'inquiétude

JOONEED KHAN

DEUX ORGANISATIONS mondiales de droits de l'homme ont écrit aux autorités américaines pour leur demander de « traiter avec humanité, dans le plein respect des normes internationales, les personnes détenues par les États-Unis à la suite des opérations militaires en Afghanistan ».

Une cinquantaine de ces détenus, au statut juridique incertain, sont arrivés, encagoulés et enchaînés, sur la base américaine de Guantanamo, à Cuba, où ils ont été incarcérés dans d'étroites cages pour une durée non précisée. Le secrétaire à la Défense (Pentagone) a assuré qu'ils sont traités « humainement ».

Les détenus ont aussi été tondus et rasés avant d'être embarqués pour Guantanamo. Un officiel américain a invoqué des raisons « de sécurité et d'hygiène », disant qu'ils étaient « infestés de poux ». Mais Aly Abuzaakouk, du American Muslim Council, a affirmé qu'un tel traitement était « humiliant pour des musulmans conservateurs tels que les talibans ».

« Nous sommes préoccupés par les informations selon lesquelles des (détenus) devant être transférés à Guantanamo pourraient être dro-

gués, encagoulés et enchaînés pendant les 24 heures de vol », déclarait dès jeudi dernier Amnesty internationale.

AI fait part de ses préoccupations dans une lettre datée du 7 janvier et adressée au chef du Pentagone, Donald Rumsfeld. « Le Comité de l'ONU contre la torture a condamné le fait d'encagouler ou de bander les yeux de suspects lors d'interrogatoires comme étant incompatible avec l'interdiction absolue de la torture ou d'autres traitements cruels, inhumains ou dégradants prévue dans la Convention de l'ONU contre la torture », écrit Irene Khan, la secrétaire générale d'AI.

« Les conventions de Genève applicables aux prisonniers de guerre et aux personnes hors de combat interdisent également la torture et tout autre traitement cruel ou inhumain », dit-elle.

Mme Khan rappelle qu'AI « a fermement condamné les attentats du 11 septembre » et « réclamé que les auteurs soient jugés ». Mais « cela doit se faire conformément aux normes internationales de droits humains », souligne-t-elle, invoquant les articles 2, 15 et 16 de la Convention contre la torture qui interdisent toute forme de torture, tout aveu extrait sous la torture et



tout traitement cruel, inhumain ou dégradant.

« L'exigence de justice doit l'emporter sur la tentation de la vengeance », écrit pour sa part la Fédération internationale des ligues des droits de l'homme (FIDH), dans

une lettre ouverte de son président Sidiki Kaba, au président américain George W. Bush.

« La FIDH est extrêmement préoccupée par les conditions de détention des *terroristes présumés* ou *prisonniers du champ de bataille* déte-

nus par les États-Unis et transférés » vers Cuba, « ainsi que par l'impartialité de leur procès à venir », écrit-il.

La FIDH avait critiqué en novembre la décision américaine de créer des tribunaux militaires pour les « terroristes présumés ».

La FIDH souligne qu'à Guantanamo, les prisonniers « afghans » sont incarcérés dans des cellules de 4,3 mètres carrés aux murs barrés de chaînes, sol en ciment et plafond en bois, entourées de deux clôtures surplombées de barbelés tranchants. AI a dénoncé « ces cages grillagées exposées aux intempéries ».

« Ces détenus doivent être considérés comme prisonniers de guerre jusqu'à preuve du contraire, et seul un tribunal compétent peut décider s'ils sont ou non des prisonniers de guerre ; aucun gouvernement n'a ce droit », a déclaré Claudio Cordone, porte-parole d'AI, en citant le Comité international de la Croix-Rouge, garant de la Convention de Genève de 1949.

À Londres, le ministre des Affaires étrangères Jack Straw a dit hier avoir insisté auprès de son homologue américain Colin Powell pour que soient respectés les droits des Britanniques figurant parmi les détenus de Guantanamo.

Le Canada parmi les « États liberticides »

Associated Press

PARIS — Trois organisations de défense des droits de l'homme et des libertés dressent aujourd'hui un bilan des 15 pays qui ont cédé à la panique au lendemain du 11 septembre ou saisi ce prétexte pour opprimer minorités et opposants.

Selon Reporters sans frontières, la Fédération internationale des droits de l'homme et Human Rights Watch, le premier pays en lice sont les États-Unis : détentions préventives massives, délit de faciès avec l'interrogatoire de 5000 personnes d'origine moyenne-orientale, présomption d'innocence

bafouée etc. Mais les États-Unis ne sont pas seuls. La Grande-Bretagne, montrée du doigt comme vivier d'islamistes, « a pris un virage à 180 degrés ». Les tendances liberticides des nouvelles lois se retrouvent au Canada, « pays où il ne fait plus bon être étranger ou journaliste », en Allemagne ou en France.

multimédia
début des cours : 4 février 2002
PREMIÈRE : DREAMWEAVER, FLASH, JINGO, JAVASCRIPT en moins d'un an

sites web
début des cours : 4 février 2002
ASP, XML, JAVA, ORACLE, JAVASCRIPT en moins d'un an

attestation d'études collégiales
- aide financière
- de jour ou de soir
- stage en entreprise
- prospectus gratuit

périodes de pratique libre sans frais
- hébergement gratuit de votre page internet pour 6 mois
- service de placement

COLLÈGE Marsan
(514) 525-3030

Soldes

CHANGEMENT DE DECOR
DU 5 AU 20 JANVIER

Les soldes entrent en scène chez Roche-Bobois. Soyez aux premières loges pour profiter de prix irrésistibles sur les salons cuir ou tissu, chambres, salles à manger, ainsi que sur les petits meubles, tapis et accessoires.

ROCHE BOBOIS PARIS

MONTRÉAL. 505, AVENUE DU PRÉSIDENT KENNEDY. H3A 3H2. TÉL. (514) 350-9070.

www.roche-bobois.com

CERTIFICATION CCNA
Collège de Bois-de-Boulogne
Académie régionale CISCO

La certification CCNA comprend quatre semestres portant sur l'installation, la configuration et l'exploitation :

- de réseaux (LAN) à acheminement simple;
- de réseaux longue distance (WAN);
- de réseaux LAN et LANE à accès commuté.

Coût : 650 \$ par semestre

Inscription : Registrariat local S-107
Collège de Bois-de-Boulogne
10500, avenue de Bois-de-Boulogne
Montréal (Québec)
Tél. : (514) 332-3000 poste 313

Information : Pierre Larin
Téléphone : 332-3000 poste 276
courriel : pierre.larin@bdeb.qc.ca

Pour en savoir davantage sur le programme CISCO Systems Networking Academy, visitez notre site www.bdeb.qc.ca/cisco

Collège de Bois-de-Boulogne

PRIMAIRE CONTINUE ET SECONDAIRE AUX INSCRIPTIONS
Le Collège de Bois-de-Boulogne est membre du Regroupement des collèges du Montréal métropolitain

CISCO SYSTEMS

GRAND SOLDE D'HIVER
HARRY ROSEN

RABAIS ADDITIONNELS

COMPLETS à compter de **499,99 \$**
De **30 % à 50 %** DE RABAIS SUR LES VESTONS SPORT

50 % DE RABAIS SUR CERTAINS VÊTEMENTS SPORT GRIFFÉS
TOUS LES PARDESSUS EN SOLDE

De **30 % à 50 %** DE RABAIS SUR LES GANTS ET FOULARDS
50 % DE RABAIS SUR LES CRAVATES

HÂTEZ-VOUS D'EN PROFITER CAR LES PREMIERS ARRIVÉS SERONT LES PREMIERS SERVIS.

Service de retouche en sus pour les articles dont le prix est réduit de 50 % ou plus.
Ces rabais s'appliquent seulement à certains articles et sont offerts sur les prix courants.

HARRY ROSEN

LES COURS MONT-ROYAL 514.284.3315 • FAIRVIEW POINTE-CLAIRE 514.695.8921 • CENTRE ROCKLAND 514.735.6227
www.harryrosen.com

N'attendez pas votre retraite pour relaxer

Un Portefeuille REER géré Altamira met votre REER sur la bonne voie

Portefeuilles REER gérés Altamira

Appelez le **1-800-263-2824**
à Montréal (514) 499-1656
aujourd'hui et demandez notre trousse des Portefeuilles REER gérés Altamira

Altamira
altamira.com

L'Argentine « dominée » par l'étranger, déclare Duhalde

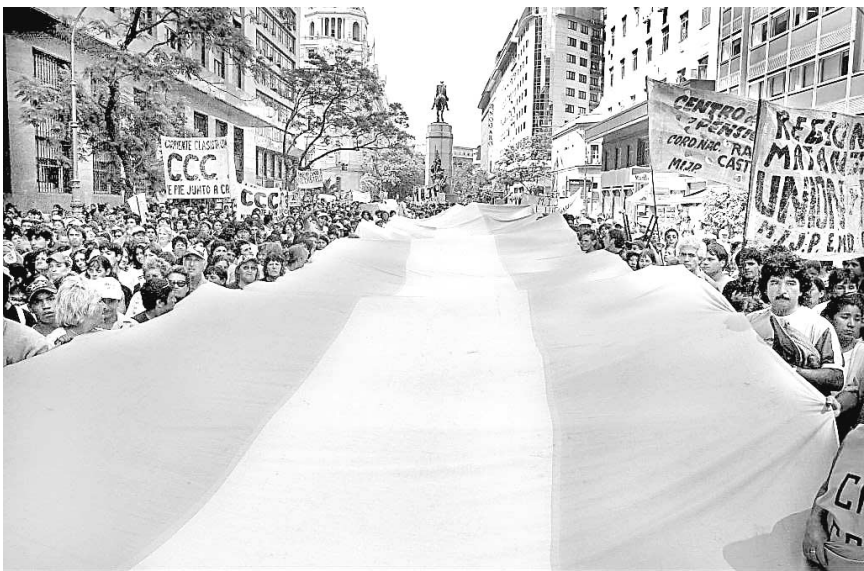
Agence France-Presse

BUENOS AIRES – Le président argentin Eduardo Duhalde a estimé hier que l'Argentine se trouvait actuellement dans la position d'un pays « dominé », en raison du processus de mondialisation de l'économie et de la vente de nombreuses entreprises publiques à l'étranger dans les années 1990.

« Nous avons terminé le siècle dominés », a déclaré M. Duhalde, jugeant que « le protectionnisme agroalimentaire du Nord » conjugué à « la volonté d'une ouverture intégrale du Sud » avaient débouché sur « un nouveau modèle économique » dont l'Argentine a pâti.

La décennie de pouvoir du président Carlos Menem (1989-1999) fut marquée en Argentine par la vente de pans entiers de l'économie, y compris de services publics de base, à des groupes étrangers.

Malgré ses immenses ressources agroalimentaires, notamment ses têtes de bétail, l'Argentine n'a guère pu en échange les exporter dans les pays du Nord.



Une foule de retraités et chômeurs argentins font une marche de protestation à Buenos Aires en tenant une très long drapeau national.

Photo AFP

Au pouvoir depuis le 1^{er} janvier dans une Argentine « au bord du chaos », Eduardo Duhalde a esquissé les grandes lignes d'une politique tournant le dos aux « années Menem », qui avaient été marquées par un alignement diplomatique systématique sur Washington et des politiques économiques néolibérales.

« Nous avons terminé le siècle

dominés » a été la réponse de M. Duhalde à une question concernant les relations actuelles entre l'Argentine et les États-Unis, à l'occasion d'une conférence de presse organisée au Palais présidentiel de la Casa Rosada pour les médias étrangers.

Il s'agit d'une référence évidente à une célèbre phrase prononcée

dans les années 1970 par le président argentin Juan Domingo Peron : « L'an 2000 nous verra ou unis ou dominés ».

Juan Peron a symbolisé un populisme musclé, aux accents sociaux et en rupture avec Washington, auquel Eduardo Duhalde semble vouloir revenir.

Tant Carlos Menem que M. Duhalde sont des figures de proue du parti péroniste, mais l'actuel chef de l'État multiplie depuis le début de l'année les allusions au fait que son prédécesseur aurait trahi l'héritage de Peron.

« M. Menem devrait maintenir un silence respectueux, parce que l'Argentine est un pays en deuil », a déclaré M. Duhalde à la suite des critiques répétées de l'ancien chef de l'État à son égard.

« Cela me semble très mauvais pour le pays qu'un ex-président fasse ce type de commentaires », a-t-il ajouté.

Eduardo Duhalde a par ailleurs insisté sur le fait que les entreprises étrangères ayant des concessions de services publics en Argentine affichaient des tarifs trop élevés.

« L'Argentine ne doit pas payer dans une économie globalisée des

services publics plus chers que dans d'autres pays », a-t-il dit.

« Si on analyse froidement le processus de privatisations en Argentine, on observe que les tarifs que nous payons pour les services » des compagnies concessionnaires « sont parfois plus élevés que ceux offerts par les mêmes entreprises dans d'autres pays », a-t-il ajouté.

« Ce n'est pas le rôle d'un président de faire ce type d'accusations », a-t-il reconnu, mais « mon devoir est de mettre cela en évidence » car « je me réfère simplement à une réalité dont souffrent tous les Argentins ».

« Je sais que nous allons recevoir de fortes critiques pour ce qui touche les autres pays, disant que la sécurité juridique sera affectée » en Argentine, a-t-il ajouté.

Les services publics du pays sont gérés par les groupes espagnols Telefonica (téléphone) et Endesa (électricité) ou français Suez (eau), France Télécom (téléphone), EDF et GDF (énergie). Le secteur pétrolier est dominé par l'espagnol Repsol-YPF et les américains Chevron et Pan American. Le système bancaire dépend en grande partie de l'étranger.

TALIBAN

Suite de la page A1

possibilité que de nouvelles inculpations soient portées à l'encontre de Walker. « La jeunesse ne constitue en rien une absolution pour la trahison », a ajouté l'avocat général devant la presse. « Les Américains égarés ne peuvent trouver leur voie dans une idéologie meurtrière. »

John Walker Lindh, catholique converti à l'islam, est âgé de 20 ans. Il a été capturé en novembre alors qu'il combattait aux côtés des talibans. Il est actuellement détenu à bord du navire de guerre *USS Bataan* qui croise en mer d'Oman.

John Ashcroft a précisé que les charges pesant sur le jeune Américain étaient basées sur l'essentiel sur les aveux faits aux enquêteurs du FBI. Walker Lindh a affirmé avoir rejoint un camp d'entraînement terroriste en Afghanistan en mai dernier où il a passé sept mois. Oussama ben Laden a visité ce camp à plusieurs reprises, selon lui, et l'aurait rencontré en une occasion, le remerciant « de participer au jihad ».

Le jeune Américain a aussi indiqué que ben Laden était au courant des attaques du 11 septembre et qu'il les avait même ordonnées.

Après 100 jours de campagne militaire, la reconstruction de l'Afghanistan est devenue une priorité pour la communauté internationale et sera évoquée au cours d'une tournée dans la région du secrétaire d'État Colin Powell.

Les États-Unis vont débloquer dans les prochains jours 221 millions US de la Banque centrale afghane, gelés depuis 1999, a indiqué Colin Powell. Ces fonds, dont une partie en or, avaient été saisis après un refus de l'ancien pouvoir taliban de livrer des membres d'Al-Qaeda après les attentats contre les ambassades américaines en Tanzanie et au Kenya en 1998.

Cette annonce est intervenue après une réunion à Kaboul des pays donateurs et des institutions internationales pour tenter d'éviter la banqueroute du gouvernement intérimaire d'Hamid Karzai, entré en fonction le 22 décembre.

Le ministre afghan des Affaires étrangères Abdullah Abdullah a évalué à environ 10 millions US les besoins immédiats du gouvernement. Lundi, le porte-parole du représentant spécial de l'ONU pour l'Afghanistan Lakhdar Brahimi, Ahmed Fawzi, avait chiffré à 100 millions US les besoins du gouvernement pour payer les six mois d'arriérés de salaires de quelque 250 000 fonctionnaires.

Les besoins de l'Afghanistan sont évalués à au moins 15 milliards US sur 10 ans par la Banque mondiale. Cette somme constitue une estimation préliminaire et sera présenté lors d'une conférence internationale des donateurs, prévue les 21 et 22 janvier à Tokyo et qui réunira une cinquantaine de pays.

LES ATELIERS BARIBEAU Inc. REMBOURRAGE - DÉCAPAGE

- Excellent choix de tissus
- Décapage et réparation de meubles
- Réparation et finition de meubles de rotin
- Spécial pour les aînés

Évaluation à domicile gratuite

Aussi disponible

RECOUVREMENT DE MEUBLES AVEC VOTRE TISSU

30 % à 50 % de réduction sur une sélection de tissus

8637, 8e Avenue, Mtl (514) 728-4138
atelierbaribeau.montrealplus.ca

Ouvrez les portes du négoce international!

Cours de commerce international

« La pratique du négoce international »

Un cours pratique complet de 63 heures donné par des professionnels actifs dans tous les domaines du commerce international : marketing international logistique-commerce, modes de paiement, gestion des risques, calcul de prix, négociation, contrats, financement, internet, plan d'affaires, montage d'entreprise, etc.

Manuel de 400 pages et documentation inclus.

Cours éligible au crédit d'impôt remboursable (Loi du 1 %). (dépenses de formation déductible de l'impôt des particuliers.)

Certificat émis par : **Québec** Industrie et Commerce

• Du 11 février au 1^{er} mai 2002 (français)
• Du 19 février au 1^{er} mai 2002 (anglais)
Attention! Nombre de places limitées par session
Frais: 995 \$ (+ TPS et TVQ)

ASSOCIATION DES MAISONS DE COMMERCE EXTÉRIEUR DU QUÉBEC

Vous pouvez réserver par téléphone, par fax ou sur notre site web

Tél. : (514) 286-1042 - Fax : (514) 848-9986

Internet : <http://www.amceq.org> Courriel : info@amceq.org

De fabuleux rabais mur à mur tout le mois de janvier

Notre fameuse vente de blanc

Literie	Salle de bain	Matelas
Duvets Construction en cloison Simple 89 ⁹⁵ Double 109 ⁹⁵ Grand 119 ⁹⁵ Très grand 149 ⁹⁵ Oreillers de duvet blanc 27⁹⁵ Taies d'oreillers en percale Assortiment d'imprimés Légères imperfections. La paire 2 ⁹⁵ Ensembles de draps 180 fils par pouce carré Nous n'avons pas tous les formats de chaque modèle. Wamsutta Springmaid Simple 16 ⁹⁵ Double 24 ⁹⁵ Grand 34 ⁹⁵ Très grand 44 ⁹⁵ Springmaid Ensembles complets Simple 79 ⁹⁵ Double 99 ⁹⁵ Grand 149 ⁹⁵ Assortiment d'imprimés CANNON Oreillers classiques 6 ⁹⁵	Robes de chambre 39⁹⁵ Débarbouillettes 99¢ Fieldcrest CANNON Serviettes de bain 4 ⁹⁵ MARTEX STEVENS Essuie-main 1 ⁹⁵ Draps de bain Épais 37"x65" 11⁹⁵	Serviettes MARTEX EXCALIBUR Bain 6 ⁹⁵ Essuie-main 4 ⁹⁵ Débarbouillette 2 ⁹⁵ Tapis de bain 5⁹⁵ Assortiment de rideaux de douche en DPC 4 ⁹⁵ Nappes Nappes Invitation 3M Scotchguard 9 ⁹⁵ disp. en 6 couleurs 52" x 70" and 60" x 84"

Matelas

Choisissez parmi notre vaste sélection

Le Charmeur à partir de 169⁹⁰
Chiro Posture à partir de 199⁹⁰
Royale Ultime à partir de 269⁹⁰
Posturepedic à partir de 299⁹⁰
LaSalle à partir de 369⁹⁰
Tradition à partir de 499⁹⁰

Beautysleep Evasion à partir de 199⁹⁰
Beautysleep Emotion à partir de 299⁹⁰
Beautyrest Deluxe à partir de 449⁹⁰
Beautyrest Supreme à partir de 599⁹⁰
W.C. Dual Comfort à partir de 799⁹⁰
Beautyrest
Non-Flip Pillowtop à partir de 899⁹⁰

LIVRAISON GRATUITE • INSTALLATION GRATUITE • RETRAIT GRATUIT • CADRE DE LIT GRATUIT

Offre limitée

Sur présentation de ce coupon recevez **un rabais de 10%** sur tout matelas Beautyrest de Simmons et Posturepedic de Sealy.

Ne peut être jumelée à aucune autre offre. Sur présentation du coupon seulement.

Date d'expiration : 31 janvier 2002

Fenêtres

Gratuit

Service à domicile 331-5260

Levolor® HunterDouglas
 SOUVERTE • QUÉBEC • L'AMÉRIQUE

du 1 Janvier - 31 Janvier 2002

Offre Boni 10% de rabais additionnel de nos plus bas prix garantis

sur tous les stores **HunterDouglas**

Porcelaine • Cristal • Articles-cadeaux • Couverts

Royal Doulton • Mikasa • Wedgwood • Villeroy & Boch • Noritake • Corelle • Oneida • J.C. Durand • Nostalgia • Lenox • Waterford • F&F • Lagostina • Rosenthal • Nikko • Versace • Spode • Royale de Champagne • Grains et beaucoup plus!

Porcelaine fine Tressage Ens. 45 pièces 149 ⁹⁵	collection Orrefors Votive Chandeliers notre prix 29 ⁹⁵	Seau à glace 29⁹⁵
Duo Design Batterie 10 pièces base encapsulée, induction prix régulier 299 ⁹⁵ 269⁹⁵	Couteaux de chefs Acier trempé Ambry Home Ensemble de 3 • Garantie à vie Notre prix 85 ⁹⁵	Marmite 7.6 litres Base à 3 plis très épaisse Acier inox. 18/8 34 ⁹⁵

Tout pour la maison aux prix garantis les plus bas

LINEN CHEST

D É C O R D É P Ô T

Nouvel emplacement spectaculaire!

Centre Rockland (514) 341-7810

La Cathédrale centre-ville (514) 282-9525

Place Portobello, Brossard (450) 671-2202

Les Galeries Laval (450) 681-9090

Carrefour Langelier (514) 254-3636

Service à domicile GRATUIT 331-5260

Forum

La Presse

ANDRÉ DESMARAIS > Président du conseil d'administration
GUY CREVIER > Président et éditeur
MARCEL DESJARDINS > Vice-président et éditeur adjoint
PHILIPPE CANTIN > Directeur de l'information ANDRÉ PRATTE > Éditorialiste en chef

La vraie vie



ANDRÉ PRATTE

apratte@lapresse.ca

« Arrivez dans la vraie vie ! » (« Wake up to the real life ! »), a lancé hier aux journalistes le premier ministre Jean Chrétien, en prenant la défense d'Alfonso Gagliano. Chose certaine, M. Chrétien vient de nous servir une frassante leçon de « vraie vie » politique.

En procédant à un imposant remaniement ministériel, le chef libéral a rappelé avec force que, quoi qu'on dise dans son dos, c'est lui le patron, et qu'il entend bien le demeurer tant que le cœur lui en dit.

La vraie vie, à Ottawa, c'est aussi que le premier ministre détient le droit de vie ou de mort sur ses ministres. Contre toute attente, pas moins de huit ministres quittent le cabinet, en comptant le démissionnaire Brian Tobin et le désormais « très honorable » Herb Gray. Tous les observateurs avaient dit : « Jamais M. Chrétien ne congédiera son ami Gagliano. » Les observateurs ont eu tort : M. Gagliano fait ses valises pour le Danemark.

Ici, cependant, on a du mal à distinguer le vrai du faux. Si l'on en croit le premier ministre, le départ de M. Gagliano n'a rien à voir avec le parfum de scandale qui flottait au-dessus de la tête de son organisateur. Et le premier ministre d'y aller d'une défense vigoureuse des comportements reprochés à l'ex-ministre.

Cependant, l'électorat n'est pas si naïf. M. Chrétien savait fort bien comment serait perçue sa décision. Alfonso Gagliano était ministre des Travaux publics, ministre responsable du Québec, et tout puissant organisateur en chef du Parti libéral au Québec ; le voici ambassadeur au Danemark. On a beau dorer la pilule de toutes les façons, dans la vraie vie, on appelle ça un congédiement.

Nous avions souhaité, dans cette page, la démission de M. Gagliano, le temps que la lumière soit faite sur les allégations à son sujet. M.

Gagliano est parti... mais la lumière n'est toujours pas faite. Et, à en juger par les propos qu'il a tenus hier, le premier ministre ne voit même pas pourquoi les journalistes faisaient un plat avec ça.

Le problème, c'est que les Canadiens ne disposent que de bribes d'information sur le plat en question. Ils ne demandent qu'à être rassurés sur la probité de leur gouvernement... mais par des personnes plus neutres que M. Chrétien. Pour le premier ministre apparemment, pistonner des amis, les interventions politiques dans la gestion des sociétés de la Couronne, c'est la vie. Mais, pour les citoyens, c'est un motif d'inquiétude et de méfiance.

Les plus récentes péripéties mettent encore une fois en évidence, comme l'avait fait l'affaire de l'auberge Grand-Mère, la nécessité d'une institution crédible, capable d'enquêter et de porter jugement sur les agissements qui, sans être illégaux, pourraient être des manquements graves à l'éthique gouvernementale.

■ ■ ■

Cela dit, le premier ministre vient de négocier à la perfection une opération de renouvellement dont on ne le croyait plus capable. Deux jeunes ministres du Québec, Martin Cauchon (39 ans, à la Justice), et Denis Coderre (38 ans, à l'Immigration), accèdent à des fonctions qui, depuis le 11 septembre, sont devenues particulièrement importantes et délicates.

M. Chrétien se permet une autre manœuvre audacieuse en nommant John Manley, 42 ans, vice-premier ministre. D'autant plus audacieuse (et risquée) que M. Chrétien compte reflipper plusieurs dossiers au nouveau numéro deux, histoire de se garder plus de temps pour prendre du recul.

Les chroniqueurs politiques ont tout de suite spéculé sur le sens de ce remaniement pour l'avenir de M. Chrétien. En attendant que le principal intéressé prenne une décision à cet égard, les changements d'hier doivent être salués, car ils atténueront les effets de sclérose et de suffisance qui — dans la vraie vie — viennent avec l'usure du pouvoir.

Zone sous haute surveillance



MICHÈLE OUIMET

michele.ouimet@lapresse.ca

Le président du Pakistan, Pervez Musharraf, a pris tout le monde par surprise. Au beau milieu de son discours, qu'il prononçait à Katmandou devant des chefs d'État, il s'est tourné vers le premier ministre de l'Inde, Atal Bihari Vajpayee, et il lui a dit : « Je vais descendre de ce podium et vous tendre la main de l'amitié. »

Soufflé par l'audace de Musharraf, Vajpayee s'est maladroitement levé de son siège et a serré la main tendue de son ennemi. Le geste a été chaudement applaudi non seulement par les participants mais aussi par les journalistes.

La scène s'est déroulée le 5 janvier. Depuis le 13 décembre, l'Inde et le Pakistan étaient à couteaux tirés et la tension montait entre les deux puissances nucléaires. L'enjeu de cette dangereuse escalade : le Cachemire, un petit territoire niché dans l'Himalaya, coincé entre l'Inde, le Pakistan et la Chine.

C'est un incident tragique qui a mis le feu aux poudres. Le 13 décembre, cinq hommes armés ont fait irruption au parlement de New Delhi, Bilan : 14 morts. Vajpayee a accusé le Pakistan d'avoir organisé cet acte terroriste, ce que Musharraf a nié. L'Inde a massé des troupes le long de la frontière, suivi par le Pakistan, puis les Indiens ont menacé de sortir l'arme nucléaire. Pendant ce temps, les Américains et les Anglais essayaient, en vain, de calmer les belligérants.

Le Cachemire empoisonne les relations des deux pays depuis 1947, c'est-à-dire depuis la création du Pakistan, né à la suite du démembrement de l'immense empire britannique des Indes. Le Cachemire, très largement musulman, a été divisé : 63 % à l'Inde et 37 % au Pakistan.

L'Inde et le Pakistan se sont affrontés trois fois autour de la question du Cachemire. La nouvelle escalade allait-elle conduire à une quatrième guerre avec, en prime, l'arme nucléaire ?

Le 5 janvier, Musharraf a désamorcé la crise en tendant la main à Vajpayee. Samedi, il a été au-delà de la poignée de main symbolique en promettant de casser les reins des terroristes islamistes qui déstabilisent le Cachemire indien et qui sont secrètement appuyés par le Pakistan. Lundi, il est passé aux actes : 1500 personnes ont été mises sous les verrous.

Ce virage résolument laïque de Musharraf est risqué. Il a été amorcé au lendemain des attentats du 11 septembre. Le président avait alors laissé tomber les talibans pour appuyer à fond les Américains dans leur lutte contre le terrorisme. Cette décision a bien failli faire basculer le pays dans la violence. Même si les intégristes ne sont pas soutenus par la majorité de la population, ils sont solidement ancrés dans la société pakistanaise, ils possèdent de nombreux contacts au gouvernement et dans les puissants services secrets et ils contrôlent les écoles coraniques et les mosquées.

Pour les Indiens aussi, l'enjeu est important. Perdre le Cachemire pourrait déstabiliser ce pays d'un milliard d'habitants où vit une fragile mosaïque ethnique et religieuse. De plus, des élections ont lieu en février dans l'État le plus peuplé, l'Uttar Pradesh. L'ultra-nationaliste Vajpayee a profité de la crise du Cachemire pour attiser le fort sentiment antipakistanaïs profondément enraciné dans la population.

Musharraf a réussi à calmer le jeu et à mater du même coup les intégristes qui rongent la stabilité de son pays et Vajpayee a engrangé des votes. Mais même si la tension est en partie tombée, le conflit du Cachemire reste entier. Et le danger de dérapage est toujours présent dans cette partie du monde qui ressemble de plus en plus à une poudrière.



Serge.Chapleau@lapresse.ca

Droits réservés

LA BOÎTE AUX LETTRES

Droits et terrorisme

À QUAND les crématoires en Amérique ? Exagération ? Un déni des droits humains est toujours un déni des droits humains. Il n'y a aucune raison de tolérer la façon dont les États-Unis se mettent à l'abri de toutes les conventions fondées sur les droits humains dans la manière de traiter leurs prisonniers comme des captifs. Guantanamo, avec ses cages de zoo, aura bientôt ses crématoires et nous n'aurons pas plus à dire.

Il faut que le Canada et tous les signataires de la Charte des Nations unies exigent de chacun de leurs membres le respect des droits civils et politiques les plus élémentaires. Un criminel, un terroriste est un être humain. Il a droit au respect de sa personne, même si ses actes (présomés) sont condamnables. Il a droit à un avocat. À un procès juste et impartial.

GUY DEMERS
Saint-André-Avellin

Société distincte, dites-vous ?

QUEL DRÔLE de pays vraiment que notre beau grand Canada dont le premier ministre nous chante les valeurs avec tant de virtuosité. Pour le sens de ces valeurs, toutefois, on repassera. Par exemple, un premier ministre d'une province fait un commentaire pour le moins déplacé sur notre saint étendard unifié et le pays est au bord de la guerre civile. Le Parlement s'indigne, les grands éditorialistes a mari usque ad mare montent sur leurs ergots et le bon peuple canadien voue le profanateur à la géhenne. C'est vrai que Monsieur Landry est un méchant

séparatisssse qui veut briser notre beau grand pays. Qu'il soit aussi un démocrate est tout à fait accessoire dans le débat.

Mais voilà que le bon maire de la plus grande ville du pays serre la main à un membre d'un groupe de bandits notoires en congrès dans sa ville et... rien ou si peu... ça peut se résumer à « sacré Mel, y a que lui pour faire une chose pareille ». La famille Asper va bien nous faire un petit commentaire national rassurant.

Imaginez si Paul Bernardo à sa sortie de prison était reçu par le maire de Montréal... comme l'impression que le *Sun* en ferait ses choux gras.

Société distincte dites-vous ?

JACQUES THÉRIAULT
Montréal

Des tentes chauffées pour les sans-abri

J'AI LU AVEC un très grand intérêt l'excellent article du professeur Mario Poirier intitulé « Ni dans ma cour, ni dans ma rue ? », publié dans votre livraison du 14 janvier.

Voilà une analyse réaliste de la situation de nos pauvres sans-abri, analyse qui également soumet des pistes de solutions intelligentes réalisables à plus ou moins court terme.

Comme bien d'autres, j'ai profondément regretté et trouvé stupide la destruction récente des abris de fortune que ces malheureux avaient aménagés sous un viaduc.

Que pourrions-nous faire pour assurer à ces pauvres gens, et ce, dès cet hiver, un mieux-être relatif ?

Les responsables des services compétents pourraient peut-être

aménager, sous certaines voies surélevées, de vastes tentes chauffées et dotées de toilettes du genre de celles que l'on retrouve notamment sur les chantiers de construction.

PAUL GRENIER

Un mythe encore plus tenace

M. Pratte, DANS VOTRE éditorial *Prendre le taureau par les cornes*, paru dans *La Presse* de samedi dernier, vous vous attaquez à quelques mythes et tabous concernant notre cher système de santé publique. En effet, il faudra tôt ou tard décider collectivement jusqu'où consentir à financer la spirale des nouvelles technologies médicales et du désir imparable de vivre.

En ce qui a trait au financement, vous ironisez à juste titre en rappelant le mythe selon lequel *l'État peut payer davantage sans que les contribuables... contribuent !*

Or, il me semble que vous faites fi de cette logique implacable en renforçant un mythe encore bien plus tenace : l'économie inhérente à la participation du secteur privé. Pourriez-vous m'expliquer par quel procédé le secteur privé serait en mesure de faire mieux et à moindre coût ? Et avec profit s'il vous plaît !

Vous évoquez la saturation de la capacité de payer des contribuables. Curieusement, vous affirmez plus loin à propos d'un certain financement privé qu' : *Il y aurait là une source de fonds pratiquement inépuisable pour le système de santé*. Sagit-il là des mêmes contribuables ?

MICHEL TROLLI
Verdun

Un ange de l'enfer au 7^e ciel

J'APPRENDS QUE le sympathique monsieur Boucher — Mom, parce que sans doute prédisposé à vivre dans une prison de femmes — coûte aux contribuables 3000 \$ par jour. En voilà au moins un que l'on ne pourra pas qualifier de sans-abri ! Un problème de réglé. Mais j'avoue que cette révélation m'intrigue. S'agirait-il d'une stratégie pour dissuader la population de cesser de réclamer la chasse au crime organisé, vu les coûts astronomiques à la charge des contribuables pour inculper de vulgaires innocents. Qu'on passe l'éponge et qu'on en finisse. D'ailleurs ne le fait-on pas dans le cas de politiciens corrompus !

Si on applique avec tant de générosité mes impôts au bien-être du concitoyen Boucher, alors l'État pourrait-il ventiler les charges affectées à ce geste humanitaire. Après tout, puisque l'État c'est un peu moi, le chambreur Boucher c'est un peu mon locataire ! Non ? Dites, monsieur Ménard, combien pour le traiteur ? Qui ? Denise Cornellier, Danseur, Serge Robert, Saputo ? Et la manucure de l'institut de beauté — parce que je doute qu'il puisse



Maurice Boucher

utiliser sa lime dans sa suite ? Et le coiffeur, même s'il affiche un crâne rasé ? À quel prix avez-vous négocié l'achat, l'installation et la programmation de sa télé par satellite, de son abonnement au service Internet haute vitesse ; il faut bien que le commerce... entre autres... de pièces et d'autos usagées roule. À propos, quelqu'un n'aurait pas vu mes enjoliveurs de roues ? Je les ai perdus. Probablement dans un stationnement de la ville. Passons.

Vous assumez le coût de ses vêtements ? Je demande cela parce que... c'est un établissement pour femmes. Histoire de leur éviter la tentation !

Comme Bill Gates, bénéficie-t-il de la vidéoconférence afin de s'exprimer de visu devant ses fans, devant ses employés ? On aurait pu ainsi l'inviter aux agapes des Hells à Toronto. Le maire de la ville s'y est bien montré pour leur souhaiter la bienvenue. C'est cher la vidéo, mais vous en avez de l'argent, monsieur Ménard. Et puis, m'enfin, pour acheter la paix sociale !

Monsieur Blanchard lui organise-t-il des spectacles en privé avec des têtes d'affiche du Casino de Montréal ? Un être laissé seul peut entretenir des idées noires ! Dites, comment en arrivez-vous à ne flamber que 3000 \$ par jour pour faire vivre, divertir, occuper et, surtout, protéger un être inoffensif contre la hargne de ses concitoyens du milieu carcéral où il loge (!), contre les parents qui ont perdu des enfants dans des règlements de compte, dans la drogue ?

Et pendant ce temps, les pauvres toujours plus nombreux de Montréal...

PAUL GADOURY
Pointe-aux-Trembles

Forum

Un exercice toujours périlleux

Plus que jamais, on sait maintenant que Jean Chrétien ne partira que le jour où il le décidera



JEAN-CLAUDE RIVEST
Ancien conseiller du premier ministre Robert Bourassa l'auteur est sénateur conservateur. Il a écrit le texte suivant à titre de chroniqueur invité à La Presse.

AUCUN PREMIER ministre n'aime l'exercice du remaniement ministériel. Ce sont les circonstances qui l'y obligent. La déroute appréhendée d'un gouvernement à bout de souffle ou le dérapage d'un (ou deux) ministres ne lui laissent parfois pas le choix. Si un premier ministre ne fait le plus souvent que se résigner ou se soumettre à l'exigence de remanier son cabinet, c'est tout simplement qu'il sait mieux que quiconque que cette opération touche toujours à la fibre même de la solidarité et de la cohésion de son équipe ministérielle. Il y a toujours des risques. Un remaniement ministériel s'impose cependant, parfois, comme un fait inexorable de la vie auquel il faut bien faire face en dépit de son caractère délicat. Surtout, pour un premier ministre comme M. Chrétien dont l'autorité est basée essentiellement sur la qualité des rapports humains qu'il a avec les membres de son équipe : l'amitié, la simplicité et la familiarité. Or, c'est précisément là que la difficulté d'un remaniement est la plus grande, c'est-à-dire au niveau des relations humaines. M. Chrétien en est tellement bien conscient que, dans sa courte allocution, il n'a fait que souligner les mérites exceptionnels de ceux qui partent et le potentiel remarquable des ressources de son caucus ! Plus importants encore que ce petit discours, ont dû être les coups de téléphone qu'il a donnés !

Le « nouveau et nécessaire départ » dont nous parle M. Chrétien est donc manifestement un impératif de bonne communication ! L'opération n'est en fait que la résultante obligée du « départ » du loyal et dévoué ami Alphonso Gagliano et de celui de Brian Tobin. Ce sont

ces circonstances particulières qui ont littéralement forcé le premier ministre à faire ce remaniement. S'il avait eu le choix, il y a fort à parier que M. Chrétien aurait choisi de ne rien faire, si ce n'est apporter quelques ajustements routiniers à son cabinet, car il sait mieux que quiconque qu'un remaniement ministériel est quelque chose d'hasardeux et très souvent injuste pour des gens que l'on estime et respecte et à qui l'on doit le pouvoir que l'on a.

Dans notre système de gouvernement, il est vrai que le premier ministre règne. L'étendue de son autorité est considérable. C'est par lui, en lui et avec lui que se définissent les politiques et les orientations du gouvernement. C'est lui qui nomme les ministres. À peu près rien de ce qui compte au gouvernement n'échappe au premier ministre (ou à son entourage). Et c'est encore et toujours lui que cherchent à rejoindre l'exercice du contrôle parlementaire de l'action gouvernementale et les pressions de l'opinion publique. Il est responsable. Il est LE responsable. Or, ce très large pouvoir du premier ministre, forcément toujours menacé et contesté dans une société démocratique, il repose essentiellement sur la solidarité de son équipe et sur la relation de confiance et d'estime qu'il entretient avec ses collègues. Un remaniement ministériel met toujours à l'épreuve cette complicité nécessaire entre le premier ministre et son équipe. En nommant quelqu'un au conseil des ministres, on déplaît probablement plus que l'on plaît. Les oubliés, forcément plus nombreux, et tous ceux-là qui dans les comtés ou les régions sont les supporters du député et du parti acceptent toujours plus ou moins facilement la décision du chef de laisser de coté leur porte-parole et, en tout cas, ils acceptent très difficilement le licenciement de leur favori. Le premier ministre doit être pleinement conscient de cela. La formation du conseil des ministres ou son remaniement constitue en quelque sorte un jugement tacite sur la compétence ou l'envergure d'un député.

Ces considérations de « régie in-



John Manley (à gauche) accepte les nouvelles charges que le premier ministre lui a confiées. M. Manley devient vice-premier ministre et ministre de l'Infrastructure et des Sociétés d'État. À l'arrière, la gouverneure générale, Adrienne Clarkson et le premier ministre Jean Chrétien.

terne » ne font évidemment pas l'objet de bien longues dissertations chez les analystes bien d'avantage, et à bon droit, préoccupées par l'impact d'un nouveau conseil des ministres sur les orientations gouvernementales. Mais, pour un premier ministre, ce sont là des éléments extrêmement importants auxquels il doit accorder la plus grande attention parce que ce que ce qui est en cause, ce sont les assises mêmes de son pouvoir et de son autorité.

Un remaniement ministériel ne concerne évidemment pas que les personnes en cause. Pour avoir une signification réelle, un remaniement doit, par ailleurs, rejoindre l'action politique proprement dite du gouvernement. Est-ce vraiment le cas présentement ? Une chose est certaine, le taux de satisfaction et le niveau des intentions de votes dont jouit le gouvernement aurait sans doute autorisé M. Chrétien à faire l'économie d'un exercice de remaniement. Comme il y a lieu d'être

assez septique à l'endroit du « nouveau départ » annoncé. Les orientations économiques et financières — l'utilisation des surplus budgétaires — restent entre les mains de M. Martin, les relations fédérales-provinciales et la question québécoise sont toujours du ressort de M. Dion et les grandes données de la mondialisation de l'économie demeurent la responsabilité de M. Pettigrew. Et, on ne voit pas quels changements réels voudront donner à leurs nouveaux ministères les ministres Rock, McLellan ou Coderre puisque l'intérêt de ces nouveaux ministres pour leurs nouveaux champs d'activités n'est pas évident.

L'impression que l'on a, c'est que ce remaniement répond donc essentiellement à des impératifs « autres », c'est-à-dire à une conjoncture bien particulière reliée au départ de deux ministres importants, avec un effet de domino inévitable et plus important que prévu. Et encore, cette idée reçue à l'effet que l'octroi de nouvelles res-

ponsabilités ministérielles à un ministre puisse automatiquement signifier un nouvel élan pour un secteur donné de l'activité gouvernementale doit être prise avec beaucoup de circonspection et de réserves surtout pour des ministres qui sont depuis si longtemps aux affaires. On y croirait si un nouveau ministre avait une expertise personnelle reconnue dans le nouveau domaine qui lui est assigné. Ce n'est pas le cas pour aucun. Alors, au lendemain de ce remaniement, on aura substantiellement le même gouvernement, moins deux ministres importants démissionnaires. Le plus important est probablement le fait que le premier ministre soit parvenu à surmonter la difficulté de maintenir la solidarité de son équipe grâce sans doute au fort capital d'estime et d'affection dont il jouit au sein de son parti. Et qui plus est, on sait maintenant plus que jamais qu'il ne partira que le jour où il le décidera.

La seule véritable nouvelle du jour est peut-être là.

ADN: il faut modifier la loi sur les brevets

Nous sommes soumis à la bonne volonté des titulaires de brevets sur les gènes humains

Le texte suivant a été cosigné par Richard Gold, de la Faculté de droit de l'Université McGill ; Timothy Caulfield, de la Health Law Institute, University of Alberta ; Bartha Maria Knoppers, du Centre de recherche en droit public de l'Université de Montréal ; Peter Bridge, du Department of Medical Genetics, University of Calgary ; Geneviève Cardinal, du Centre de recherche en droit public de l'Université de Montréal ; Erika Duenas, du Centre de recherche en droit public de l'Université de Montréal ; et Lori Goldberg, du Health Law Institute, University of Alberta.

LES CANADIENS auront-ils accès à la prochaine vague de technologies médicales ? À titre d'exemple, des chercheurs développent actuellement une invention astucieuse qui permettrait de détecter facilement et rapidement si un individu possède un des vingt gènes les plus souvent liés aux maladies cardiaques. Néanmoins, il est surprenant de constater que le plus grand obstacle pour les Canadiens qui désireraient utiliser cette invention n'est pas d'ordre scientifique; le plus grand obstacle serait plutôt l'existence de brevets sur certains ou sur l'ensemble de ces gènes.

Les maladies cardiaques sont la principale cause de mortalité au Canada. Le nouvel outil développé par les chercheurs, appelé puce d'ADN, permettrait aux Canadiens d'être avertis rapidement s'ils ont un risque élevé de contracter une maladie cardiaque afin qu'ils puissent prendre les mesures préventives appropriées. L'histoire de la médecine nous a prouvé qu'il était plus efficace et moins coûteux de prévenir une maladie que de la guérir. La puce d'ADN pourrait représenter non seulement un développement important pour la médecine, mais aussi pour la diminution des coûts de notre système de santé.

Malheureusement, comme la puce d'ADN utilise de l'ADN humain, elle doit surmonter un obstacle de taille avant d'être disponible pour l'ensemble de la population. Au cours des deux dernières décennies, l'industrie, les universités et les chercheurs ont breveté plusieurs gènes humains, incluant certains gènes qui se retrouvent dans la puce d'ADN. Étant donné que les brevets fournissent à

leurs titulaires un veto sur la façon dont seront utilisés les segments d'ADN, chacun de ces titulaires peut empêcher la création et l'utilisation de la puce d'ADN. Par conséquent, l'industrie privée (et ses partenaires du secteur public et privé) a le pouvoir de décider si les Canadiens auront accès ou non aux services médicaux et de quelle façon. C'est précisément ce qui préoccupe les Canadiens. Les données d'un récent sondage indiquent que l'accès aux services médicaux est l'une des priorités des Canadiens en cette nouvelle ère biomédicale.

Bien sûr, tout brevet sur tout produit ou procédé implique un droit de veto. Nous acceptons un tel veto parce que le brevet est supposé offrir à l'industrie l'encouragement nécessaire pour développer de nouvelles inventions. Il y a généralement d'autres produits, peut-être pas forcément aussi attrayants, rapides et bon marché, qui pourraient éventuellement remplir la même fonction. Il n'en va pas de même lorsqu'il s'agit de matériel génétique humain. Chaque être humain possède un assemblage de gènes unique qui détermine sa prédisposition génétique (ou sa non-prédisposition) aux maladies. Il n'y a pas de substituts pour les gènes du corps humain et, par conséquent, pas de substituts pour les gènes qui peuvent être utilisées pour la puce d'ADN. Nous sommes donc soumis à la bonne volonté des titulaires de brevets sur les gènes humains.

Un risque trop élevé pour être ignoré

Heureusement, plusieurs compagnies comprennent la situation. Généralement, elles agiront de façon raisonnable et feront en sorte que leurs actions soient perçues comme

une contribution à l'accessibilité aux technologies plutôt que comme une entrave. Ce n'est malheureusement pas toujours le cas aujourd'hui, et le fait qu'un seul titulaire de brevet puisse effectivement empêcher la distribution d'un produit qui pourrait sauver des vies représente tout simplement un risque trop élevé pour être ignoré.

Nous pouvons évidemment attendre que les tribunaux abordent ce problème peu à peu par l'intermédiaire de décisions qui interpréteront la Loi sur les brevets. Ce n'est toutefois pas la solution appropriée. Non seulement le système judiciaire est-il trop lent pour faire les ajustements nécessaires, ce qui cause un retard considérable dans la disponibilité des tests diagnostiques, mais les tribunaux ne sont tout simplement pas l'institution adéquate pour prendre ces décisions en matière de santé publique. Le gouvernement fédéral doit prendre l'initiative de résoudre ce problème afin que les Canadiens puissent profiter des avantages du diagnostic génétique.

Le droit canadien et, probablement (même s'il est difficile de le prédire), le droit du commerce international, donnent au gouvernement fédéral le pouvoir d'aborder ce problème. Puisque l'actuelle Loi sur les brevets ne contient pas de pouvoirs adaptés et suffisamment équilibrés pour combler les besoins du système de soins de santé et ceux de l'industrie, le gouvernement fédéral doit immédiatement modifier la Loi sur les brevets afin de fournir un mécanisme qui garantit l'accès aux nouvelles technologies médicales tout en protégeant les intérêts financiers des inventeurs. Le gouvernement fédéral doit introduire une disposition dans la Loi sur les brevets selon laquelle un titulaire de brevet sur un gène ne peut pas, lorsqu'il s'agit de tests génétiques dia-

gnostiques pour les humains, exercer son droit de veto (ou fixer un prix tellement élevé que cela représenterait un veto) de façon à empêcher l'utilisation par des tiers de la séquence d'ADN brevetée. En contrepartie, toute personne qui utilise une séquence d'ADN brevetée dans le milieu clinique devrait payer une redevance raisonnable, fixée par l'Office des brevets, au titulaire du brevet. Cette redevance devrait être établie selon le modèle actuellement utilisé pour le contrôle des prix des médicaments.

Pas d'excuse

Le gouvernement fédéral n'a pas d'excuse pour ne pas agir. Il doit être dûment préoccupé par les effets de la Loi sur les brevets sur l'innovation, mais il n'y a aucune évidence économique, ni d'aucune autre nature, que le mécanisme très limité qui est proposé ici nuirait d'une quelconque manière à l'innovation ou à l'investissement. De plus, lorsque nous considérons que la population canadienne, les chercheurs, les défenseurs de la santé et les universitaires ont clairement énoncé la nécessité de garantir aux Canadiens l'accès aux nouvelles technologies, le gouvernement doit être disposé à trouver un équilibre entre les besoins de l'industrie et ceux de la population. Le gouvernement fédéral a même reconnu l'importance de l'accès aux services de santé lors de la Conférence ministérielle de l'Organisation mondiale du commerce tenue en novembre dernier. À cette occasion, notre gouvernement a convenu que les États devraient avoir la capacité de prendre des mesures « pour protéger la santé publique et en particulier, pour promouvoir l'accès aux médicaments pour tous ». Il a aussi convenu que les États pourraient fournir cet accès à l'aide des mêmes mesures que celles suggérées ici.

Le moment est donc venu pour le gouvernement canadien de donner à ses citoyens ce qu'il a lui-même préconisé sur la scène internationale, soit la garantie qu'ils auront accès à la prochaine vague de technologies médicales.

| PROCÈS DE MAURICE BOUCHER |

Le juge Béliveau accélère la cadence

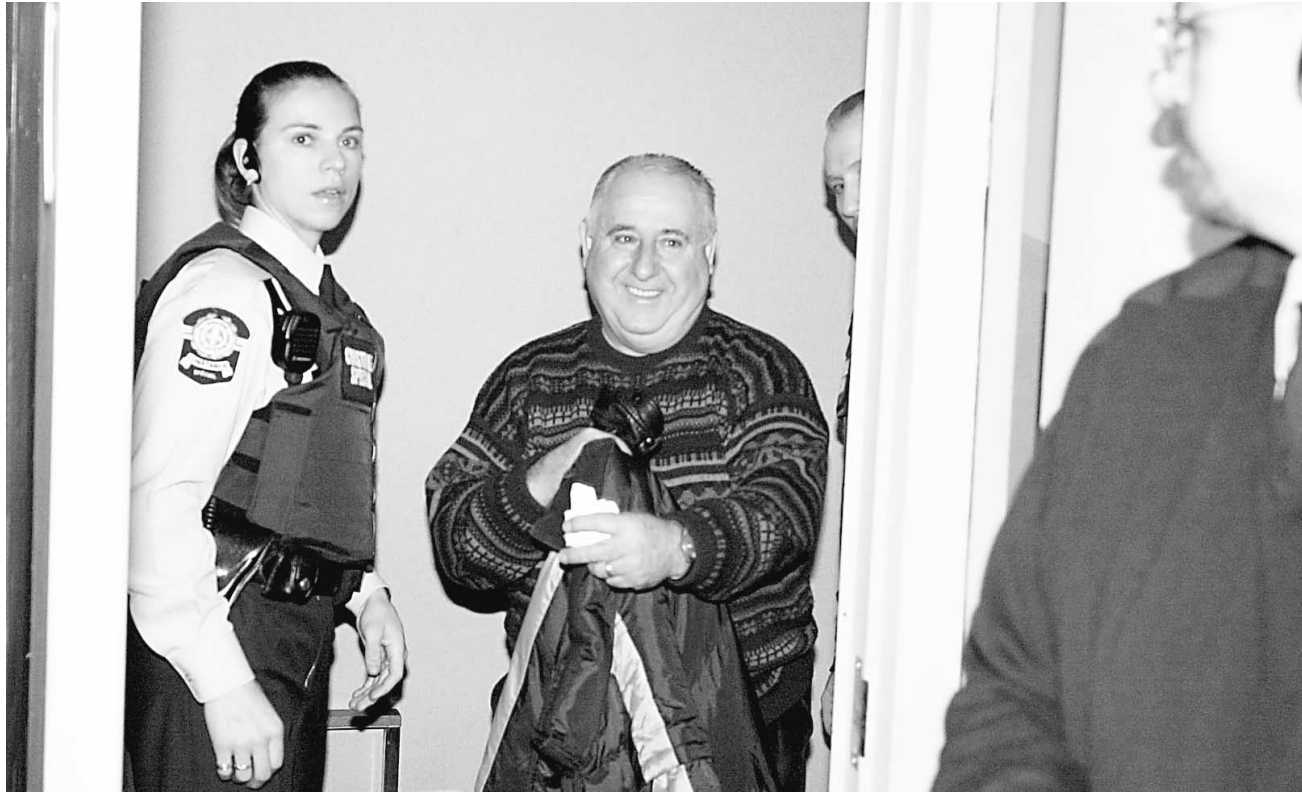
CHRISTIANE DESJARDINS

SI LA CADENCE DU second procès de Maurice Boucher, accusé des meurtres de deux gardiens de prison, était à l'andante avant les Fêtes, le juge Pierre Béliveau a réglé le métronome à l'allegro, hier, et semble décidé à maintenir ce rythme jusqu'au choix du jury, prévu le 18 mars prochain.

« J'ai un procès à gérer, moi. La Cour d'appel, je ne la dérangerai pas, mais la Commission des services juridiques, je vais la déranger. Vous allez y aller, M^e Larochelle. Si vous ne trouvez pas M^e Ferrari, je veux qu'elle vienne à mon bureau à 14 h 15. C'est un ordre de la Cour », a tranché le juge Béliveau hier.

Si le juge a servi cette semonce à l'avocat de Boucher, Jacques Larochelle, c'est que celui-ci venait d'annoncer qu'il n'avait pas réussi à joindre l'avocate qui le seconde, M^e Josée Ferrari, parce qu'elle se trouvait à la Commission des services juridiques. M^e Larochelle a expliqué qu'il lui avait laissé un message et, par conséquent, que la Cour ne saurait que plus tard si la défense certaines déclarations sous serment relatives à la preuve d'écoute électronique. C'est M^e Ferrari qui s'occupe de cet aspect du dossier, a-t-il souligné.

Mais voilà, c'est hier que le juge voulait savoir à quoi s'en tenir, afin de dresser l'ordre du jour des requêtes qui doivent être débattues hors jury. Le juge s'est montré caté-



Des agents fouillaient, hier, le public assistant à l'audience de Maurice Boucher.

Photo ALAIN ROBERGE, La Presse ©

gorique, et M^e Larochelle a fini par trouver son assistante. M^e Ferrari s'est présentée en après-midi pour donner un aperçu de ce qu'elle compte contester. Mais le tableau n'est pas exhaustif, puisqu'elle n'a pas fini de lire tous les documents qui lui ont été remis, a-t-elle fait valoir.

Des requêtes de la défense, il y en aura plusieurs, qui nécessiteront

au moins 21 jours d'audience. M^e Larochelle tentera de faire réduire au minimum la preuve admissible, d'autant plus que celle-ci aurait été bonifiée avec l'opération Printemps 2001. Rappelons que cette opération a mené à l'arrestation d'une centaine de personnes, membres des Hells Angels ou qui leur sont prétendument associées. Dans la foulée de cette opération, Boucher a été accusé de 13 meurtres, qui fe-

ront l'objet d'un autre procès.

Malgré tout, M^e Larochelle a annoncé qu'il consentirait à certaines admissions, ce qui devrait réduire la liste des témoins à une quarantaine, alors qu'originellement, 160 personnes devaient se présenter à la barre. Le juge Béliveau espère que le choix du jury pourra être amorcé le 18, afin que le procès commence le 25 mars.

Hier était la seule journée d'audience prévue pour cette semaine dans le procès de Boucher. L'audience reprendra mardi prochain avec l'audition d'une requête de la défense qui vise à exclure le public du procès. Hier, la presse a constaté que deux rangées de bancs ont été enlevées dans la salle d'audience, à la demande de la Couronne qui voulait plus d'espace.

Enfin, la cible de toutes ces « petites attentions », Boucher lui-même, est apparu égal à lui-même : souriant et balayant la salle du regard dans l'espoir peut-être d'y trouver un visage ami. Hier, un individu au crâne rasé sur lequel était tatoué « Kill the Rock Machines » se trouvait dans la salle en matinée.

En même temps que se déroulait l'audience de Boucher, un de ses ex-subalternes, Stéphane Faucher (prospect Nomads) comparait un étage plus bas devant le juge Fraser Martin. Arrêté lors de l'opération Printemps 2001, Faucher a signé un contrat de délation, mais n'a pas respecté ses engagements. Il n'a pas plaidé coupable comme il devait le faire, et ne veut plus témoigner contre ses anciens compagnons. La Couronne compte le forcer à témoigner. Hier, Faucher se trouvait en Cour supérieure pour signifier au juge qu'il voulait un procès. La prochaine audience a été fixée pour la forme au 5 mars prochain.

cyberpresse.ca

Tout sur l'opération
Printemps 2001, la
guerre des motards et

le procès en cours à

www.cyberpresse.ca/hells

GESTION FINANCIÈRE INFORMATISÉE

Pour adulte désirant exercer des tâches de comptabilité et de finance au sein d'une petite ou moyenne entreprise.

Attestation d'études collégiales LCA. 2X

Du 4 mars 2002 au 18 avril 2003 - **Horaires de jour**
Rencontres d'information : le 21 janvier 2002 à 14 h au local S-233 ou le 23 janvier ou le 30 janvier 2002 à 13 h au local S-126 du pavillon Ignace-Bourget, 10 500 ave. de Bois-de-Boulogne.

Programme financé par le Ministère de l'Éducation et offert à toute personne désirant étudier à temps complet (clientèle d'Emploi-Québec avec autorisation du gestionnaire de parcours, personne sans soutien public du revenu, admissible aux prêts et bourses).

Important : veuillez apporter vos relevés de notes, certificat de naissance et, selon le cas, preuve de résidence permanente.



Collège
de Bois-de-Boulogne

Information : (514) 332-3000 poste 313

www.bdeb.qc.ca

GESTION DES APPROVISIONNEMENTS

Offert à temps complet en collaboration avec la Corporation des approvisionneurs du Québec

Excellentes perspectives d'emploi

Bourse accordée par la C.A.Q., district de Montréal

Cours reconnus par l'ACGA (Association canadienne de gestion des achats)

Pour une carrière comme acheteur junior ou technicien en approvisionnement
Attestation d'études collégiales LCA.1N

Du 11 mars 2002 au 28 février 2003 - **Horaires d'après-midi et soir**
Rencontres d'information : les 4 ou 5 ou 7 février 2002 à 14 h local S-233 du pavillon Ignace-Bourget, 10 500 ave. Bois-de-Boulogne

Programme financé par le Ministère de l'Éducation et offert à toute personne désirant étudier à temps complet (clientèle d'Emploi-Québec avec autorisation du gestionnaire de parcours, personne sans soutien public du revenu, admissible aux prêts et bourses).

Important : veuillez apporter vos relevés de notes, certificat de naissance et, selon le cas, preuve de résidence permanente.



Collège
de Bois-de-Boulogne

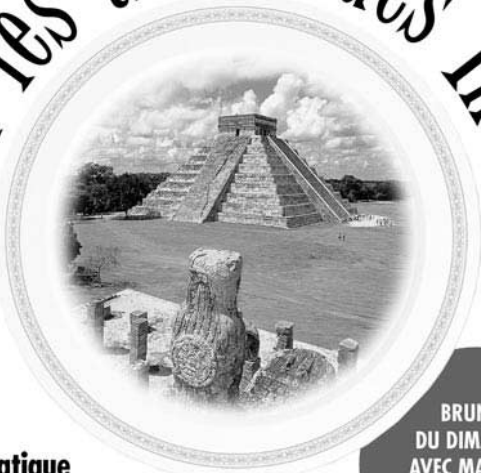
Information : (514) 332-3000 poste 313

www.bdeb.qc.ca



TOUR DE VILLE
RESTAURANT PANORAMIQUE
Le seul restaurant panoramique tournant de Montréal

Sur les traces des Incas



Buffet thématique

Du 10 janvier au 30 mars 2002
Découvrez la cuisine du Sud des États-Unis, du Mexique et de l'Amérique Centrale
39,95\$

* Taxes et service en sus.
Enfants de 6 à 12 ans à demi-prix.



777, rue University, Montréal
Réservations (514) 879-4777

BRUNCH
DU DIMANCHE
AVEC MAGICIEN
10H30 À 14H
26,95\$



La vie selon Carolyn

Jouer comme un enfant

Rire comme un enfant

Aimer comme un enfant

Après une leucémie et mille et une complications, après des semaines de chimiothérapie et 121 transfusions, je suis maintenant pleine de santé et je souris plus que jamais à la vie!

Merci

Carolyn

Info-collecte:
514 832-0873 • 1 800 343-7264



HÉMA-QUÉBEC

DONNEZ DU SANG. DONNEZ LA VIE.

LE CENTRE
EQUILIBRIUM PRÉSENTE
L'INSTITUT DE YOGA
ET DE MÉDITATION

POUR INFORMATION SUR
LES COURS APPELEZ
(514) 843-YOGA(9642)

VOUS
MÉRITEZ MIEUX

VENEZ CHOISIR VOTRE
CONSEILLER FINANCIER

Salon
Épargne-Placements
2002

25 AU 28 JANVIER 2002
VENDREDI AU LUNDI : 12 h à 18 h
PLACE BONAVENTURE, MONTRÉAL

L'ÉDUCATION DES ADULTES
AU CÉGEP

je m'inscris!

Renseignez-vous
au cégep de votre région
ou à
CÉGÉPHONE
(514) 271-1124
du lundi au vendredi
jusqu'à 21 h.
nous acceptons les frais
d'interurbain

Magnifica Tosca

Ce soir 20h
TOSCA

Le célèbre opéra de Puccini,
tourné en décors naturels en Italie, avec
Catherine Malfitano et Plácido Domingo.

artV

L'art en spectacle

VIDÉOTRON : 31 BELL EXPRESSVU : 129 STARCHOICE : 764